



REPUBLIQUE DE HAITI

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

UNITÉ DE COORDINATION DE PROJETS

COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS

AUDIT DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES PAR LE
Bureau de Monétisation des Projets de l'Aide au Développement
(BMPAD)
POUR L'EXERCICE 2014 – 2015

Rapport Final
Novembre 2016



Daniel Thirion International

TABLE DES MATIERES

AUDIT DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DE MONETISATION DES PROJETS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

I. INTRODUCTION

- 1.1. Contexte de la Mission**
- 1.2. Objectifs**
- 1.3. Méthodologie**

II. ORGANISATION STRUCTURELLE

- 2.1. Cadre Légal et Réglementaire applicable**
- 2.2. Organisation, mécanismes décisionnels**
- 2.3. Effectivité des contrôles, manuel de procédures**
- 2.4. Archivage**
- 2.5. Planification**

III. ECHANTILLONNAGE

- 3.1. Liste des Contrats**
- 3.2. Statistiques de l'Echantillon soumis à l'Audit des Passations de Marchés**

IV. LES PROCEDURES DE PASSATION

- 4.1. Constats**
- 4.2. Tableau récapitulatif des résultats**
- 4.3. Recommandations**

V. LA GESTION CONTRACTUELLE

- 5.1. Constats**
- 5.2. Tableau récapitulatif des résultats**
- 5.3. Recommandations**

ANNEXES :

A : FICHES DE REVUE DETAILLEE DES PROCEDURES DE PASSATION

B : FICHES DE REVUE DES CONDITIONS DE GESTION CONTRACTUELLE

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte de la Mission

A la demande de l'Unité de Coordination de Projets (UCP) du Ministère de l'Economie et des Finances, l'équipe Daniel Thirion International (DTI Inc.) a procédé à l'audit des procédures de passation de marchés appliquées par le Bureau de Monétisation des Projets de l'Aide au Développement (BMPAD) au cours de l'exercice budgétaire 2014 – 2015.

L'audit comporte trois composantes: une prise de connaissance et évaluation de la structure organisationnelle dans le processus de passation au sein de chaque institution, une revue détaillée des procédures de passation proprement dites, et pour un échantillon déterminé, une revue des procédures de gestion contractuelle avec inspections physiques de fournitures livrées ou de travaux en cours ou achevés. Durant la mission, la firme DTI a été accompagnée par des représentants de la firme d'audit locale FARUD dans un objectif de transfert de savoir-faire en matière des techniques d'audit de passation de marchés publics.

Dans le cadre plus général de la réforme de la gouvernance économique, le contexte de la mission d'audit s'inscrit dans l'exécution d'un plan d'action destiné à rendre effective la fonction de régulation de la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) en matière de contrôle indépendant de l'application des procédures réglementaires, qu'elles concernent des passations de marchés dont les montants soient en dessous ou au-dessus des seuils fixés par la loi.

Faisant suite à l'élaboration d'un manuel de procédures pour la conduite d'audits en passations de marchés, et d'un atelier de formation de cadres supérieurs des entités de contrôle concernées ainsi que des firmes d'audit locales susceptibles de conduire de tels audits dans le futur, la présente mission est la première étape dans la mise en pratique des techniques d'audit dans le double objectif d'instaurer un contrôle indépendant effectif et de progressivement améliorer les pratiques de gestion au sein des autorités contractantes.

La mission d'audit qui couvrait aussi cinq autres institutions et unités de projet, s'est déroulée à Port-au-Prince, Haïti, entre le 11 et le 30 juillet 2016.

1.2. Objectifs

Selon les Termes de Référence de la mission, l'audit conduit au BMPAD, vise à vérifier la régularité des processus de passation, d'exécution et de contrôle des marchés publics conclus entre le 01/10/14 et le 30/09/15. Plus spécifiquement, l'audit vérifiera la conformité des procédures aussi bien avec la réglementation en vigueur, que l'adhésion des gestionnaires aux principes fondamentaux d'économie, de transparence, d'efficacité, et d'équité. Le contrôle porte aussi sur l'organisation des autorités contractantes dans leur mission de planification, de contrôle budgétaire, de suivi et de tenue des données de gestion au travers notamment d'un archivage ordonné attestant de l'adéquation de leur administration aussi bien dans les phases de passation que dans la gestion des contrats. A ce titre, l'audit inclut aussi une composante de contrôle de phases d'exécution des engagements pris, leur conformité aux conditions contractuelles, et dans la mesure du possible, la qualité des biens et services livrés ou exécutés.

1.3. Méthodologie

La méthodologie d'intervention s'est articulée comme suit :

1.3.1 Étapes de l'intervention:

- Réunion préparatoire de DTI avec la CNMP au cours de laquelle des informations ont été échangées et les attentes précisées en vue du démarrage de la mission;
- Réunion d'ouverture de la mission, coordonnée par la CNMP, à laquelle ont participé les auditeurs de DTI, les auditeurs des firmes d'expertise comptable locales, les membres de la CNMP et du Comité de Suivi au cours de laquelle la méthodologie, le manuel de procédures, le programme de travail et autres éléments ont été présentés;
- Réunion d'introduction coordonnée par la CNMP dans chacune des institutions à auditer en vue d'une part de présenter les auditeurs des firmes locales et de DTI, et d'autre part de rappeler les objectifs et les étapes de l'audit de même que les attentes en termes de documents à produire et informations à fournir aux auditeurs pour assurer le succès de la mission. Les visites d'introduction de DTI coordonnées par la CNMP et effectuées en compagnie des membres de la CNMP et du Comité de Suivi, de Supervision et de Validation auprès des autorités contractantes auditées ont eu pour effet de démontrer le niveau élevé de professionnalisme des instances de pilotage de la mission et assurer un maximum de coopération de la part des Autorité contractantes;
- Les auditeurs, au cours de la mission, ont examiné les documents et tenu des réunions formelles et informelles avec les responsables de la passation des marchés afin d'obtenir les précisions nécessaires à leur bonne compréhension de la situation;
- En cours d'audit, les auditeurs accompagnés des représentants du Comité de Suivi et assistés de représentants des institutions auditées ont également effectué des visites sur site afin de mieux évaluer la gestion physique des marchés.

1.3.2. Résolution des difficultés rencontrées :

- Le calendrier de démarrage et d'exécution de la phase terrain de la mission qui a été retenu en fonction de la disponibilité des listes de marchés sollicitées des autorités contractantes.
- Concernant ces listes, il est à noter que les retards enregistrés dans leur transmission ont impacté la date de démarrage de la mission et ont rendu difficile l'établissement d'un calendrier d'intervention globale. D'où un décalage dans les dates initialement prévues pour le démarrage et le déroulement des différentes interventions sur place de la mission.

1.3.3 La mise en œuvre de la méthodologie d'Audit :

- La méthodologie s'est attachée à respecter fidèlement les phases de travail et leur structure telles qu'elles sont exprimées dans le manuel des procédures d'audit adopté par la CNMP et qui avait servi de support aux séances de formation qui s'étaient tenues en avril 2015. Les phases principales de l'audit ont donc consisté en les étapes suivantes.

La phase d'audit débute à partir de la réception des listes de contrats de la part de chaque institution afin de définir un échantillon représentatif des procédures et types de contrats conclus durant la période sous audit. L'échantillon a été validé par le Comité de Suivi, de Supervision et de Validation et dans plusieurs cas le Comité a ajouté des contrats en plus de ceux recommandés

par DTI. Le résultat de ces ajouts a été bien évidemment d'augmenter le nombre de contrats à revoir et d'accroître ainsi le degré de représentativité de l'échantillon dans toutes ses composantes.

- Après validation de ces listes par le comité de suivi de la mission, et la mise à disposition des archives relatives à ces contrats par les institutions concernées, l'audit s'est déroulé par la collecte méthodique des informations requises pour l'établissement des fiches de revue détaillées couvrant spécifiquement la procédure de passation depuis la phase de publication ou d'invitation jusqu'à la signature du contrat. Ces fiches de revue détaillée sont présentées à l'Annexe A du présent rapport.
- Les informations couvrant les phases de gestion contractuelle ainsi que les constats résultant de visites d'inspection, sont également rassemblées sur des fiches de revue composées à partir de données de gestion administrative de projet typiquement menée à la suite de la gestion des passations de marchés. Ces fiches de revue détaillée sont présentées à l'Annexe B du présent rapport.
- En considération du contexte particulier de l'audit et de sa fonction dans le cadre des efforts de réforme des pratiques de gouvernance par les autorités contractantes, comme par les institutions de contrôle et de régulation, un accent particulier a été marqué sur la définition de recommandations pratiques couvrant autant que possible les aspects d'organisation, de gestion des procédures de passation, et du contrôle de conformité des biens et services avec les conditions contractuelles.

II. ORGANISATION STRUCTURELLE DU BMPAD EN MATIERE DE PASSATION DE MARCHES

2.1 Cadre Légal et Réglementaire applicable

Le Directeur Général, personne responsable du marché au sein du BMPAD, a nommé un représentant, à savoir, la responsable du service de la passation des marchés le 29 juin 2016.

La Commission Spécialisées des Marchés Publics (CSMP) n'a pas été créée. Le cadre est essentiellement non-conforme aux dispositions de la Loi.

2.2 Organisation, mécanismes décisionnels

La Cellule de Passation des marchés effectue le travail et joue le rôle que la CSMP devrait jouer notamment effectuer les recherches et les études préalables au lancement des appels d'offres, examen des avenants, liaison entre le COPEO et la CNMP. Elle prépare les dossiers avec l'apport des techniciens et pilote la bonne marche des opérations de passation des marchés. Le service de passation des marchés compte 3 personnes et gère une trentaine de marchés par an.

L'ouverture des offres et leur évaluation sont la responsabilité du Comité de Ouverture des Plis et d'Évaluation des Offres (COPEO). Les qualifications des membres des COPEO sont généralement adaptées au domaine du marché à passer ; le DG nomme les membres alors que les profils sont établis par le service selon la nature du marché. Le COPEO transmet ses recommandations au DG. Si les montants des marchés se situent au-dessus des seuils, l'intervention de la CNMP est obligatoire. Pour les marchés financés par la coopération externe, les règles des bailleurs s'appliquent. Les COPEO utilisent les documents standards nationaux.

L'organisation est essentiellement non-conforme aux dispositions de la Loi en raison de l'absence de la CSMP.

2.3 Effectivité des contrôles, manuels de procédures

Il n'existe pas de service d'audit interne qui interviendrait pour contrôler les dossiers de marchés. Les seuls contrôles exercés sont ceux de la CNMP dans le cas des marchés supérieurs aux seuils financés sous le budget national et les contrôles qui pourraient être effectués par les autres corps de contrôle de l'Administration. Le Service fait un rapport trimestriel d'activités et le transmet à la DG mais lui-même n'est pas responsable de sa transmission à la CNMP, il n'est pas informé si le rapport est effectivement transmis à la CNMP.

2.4 Archivage

Il n'existe pas de procédures d'archivage des dossiers de passation et d'exécution des marchés. Il n'existe pas de personnel formé et dédié à l'archivage. Cependant, c'est une des priorités de la responsable du service de la passation des marchés pour la prochaine année aussi bien l'implantation du système que la formation du personnel dans ce domaine.

2.5 Planification

A moins d'avoir une idée précise de la date d'arrivée et de vente des biens à monétariser, il est extrêmement difficile de préparer un plan de passation des marchés (PMP). Dans le meilleur des cas, le BMPAD prépare un plan de passation des marchés sur la base des informations qu'il possède. Ces informations sont principalement la consolidation des besoins exprimés par la direction technique qui prépare un estimé de ses besoins/projets. Il propose le PPM au comité de direction ou il est discuté et ensuite transmis pour validation au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF). Une fois validé, le PPM est transmis à la CNMP.

Constats

- L'organisation du BMPAD ne respecte pas le cadre légal prévu par la Loi ;
- Il n'existe pas de système normalisé d'archivage ;
- Il y a absence de contrôles internes ;
- Compte tenu de la mission du BMPAD et de son fonctionnement (monétarisation de biens provenant de l'extérieur) la programmation ne peut être que de court terme rendant difficile un fonctionnement opérationnel fluide. Ce n'est que lorsqu'une opération de monétisation se concrétise et que les fonds sont disponibles, le BMPAD met une opération en marche.

Recommandations

- Créer une CSMP au sein du BMPAD et lui donner les ressources nécessaires pour qu'elle puisse jouer le rôle que la Loi lui attribue ;
- Instaurer un poste de contrôle interne pour garantir la conformité des étapes de la procédure, aussi bien la qualité des documents que leur conformité à la loi et la réglementation;
- Instaurer un système d'archivage uniforme dans tous les Ministères et Établissement publics, doter la fonction « archivage » des moyens nécessaires et former le personnel;
- Revoir le mode de fonctionnement du BMPAD dans le but de lui permettre de mieux planifier ses activités et la passation des marchés. Une approche serait de constituer d'une part une banque de projets et d'autre part un fonds qui servirait à financer des projets. Laissant les fonds s'accumuler à un certain niveau, le BMPAD pourrait avoir une gestion proactive et financer des projets prioritaires et non pas les seuls projets qui conviennent à une entrée de fonds.

III. ECHANTILLONNAGE

La définition des échantillons a suivi l'approche préconisée dans la Proposition Technique DTI du 6 juin 2016. Sur la base des listes de contrats de chacune des institutions à auditer, disposant des informations minimales en accord avec les Termes de Références (TDR), le consultant a établi son échantillon par institution avec l'objectif de couvrir de façon représentative toutes les méthodes de passation, les types et les montants des contrats. Conformément aux TDR, l'échantillon représente de l'ordre de 50% des marchés de montants élevés (au-dessus des seuils de revue préalable), 20% des marchés dont les montants sont sous les seuils de publication afin d'assurer une représentativité fiable avec l'audit de 30% de l'ensemble des contrats signés pendant la période sous audit. D'autres critères sont intervenus en fonction du contenu des listes de contrats, avec par exemple le nombre d'avenants concédés, de procédures de compétitivité restreinte, etc...

Les sélections d'échantillons ont été transmises par le consultant à l'agent de la CNMP désignée comme point focal, au fur et à mesure de leur établissement. Comme précisé plus haut, l'échantillon a été validé par le Comité de Suivi, de Supervision et de Validation et dans plusieurs cas le Comité a ajouté des contrats en plus de ceux recommandés par DTI. Le résultat de ces ajouts a été bien évidemment d'augmenter le nombre de contrats à revoir et d'accroître ainsi le degré de représentativité de l'échantillon dans toutes ses composantes.

Le tableau suivant établit les statistiques de l'échantillon des contrats dont les procédures ont été revues de façon détaillée.

La liste soumise par le BMPAD contient 20 contrats pour la période sous audit, avec une gamme de travaux, fournitures et services de consultants permettant la sélection d'un échantillon de 13 procédures à la représentativité optimale dans chaque type de contrat et procédure de passation, aussi bien en dessous qu'au-dessus des seuils applicables de revue par la CNMP.

3.1. Liste des Contrats Audités

Objet de la transaction	Nature	Montant HTG	Mode de passation	Entreprise attributaire
Electrification de Fort Jacques	T	3,342,285.00	Dem. de Cotations	ERECEM
Electrification de Tiberard	T	4,248,285.00	Dem. de Cotations	INGECO
Construction Lycée Bocozele de St Marc	T	44,764,451.77	AOO	DELTA ENG.
Construction Lycée Mirebalais	T	45,392,827.76	AOO	CONSTRUTECH
Construction Lycée Stenio Vincent de Cerca-la-Source	T	48,443,323.67	AOO	EXTRACO
Construction Bibliothèque de Hinche	T	24,778,671.36	AOO	EXTRACO
Construction du Centre stockage Lafiteau	T	149,969,132.63	AOO	EXECO
Travaux additionnels au Centre de Stockage de Lafiteau	T	43,998,926.00	Gré à Gré	EXECO
Acquisition 140 Motos PNH & Présidence	F	41,510,993.57	AOR	AUTOPLAZA
Acquisition d'ameublement Lycée C. Peralte de Belladeres	F	3,163,300.00	Sollicitation de Prix	JOCA EBENISTERIE
Install. Labo Informatique Lycée Charlemagne Peralte de Belladeres	F	1,227,600.00	Sollicitation de Prix	BITS
Supervision trvx du Lycée Mirebalais	S	6,200,000.00	SBQC	SAINT GILLES
Supervision trvx du centre de stockage de Lafiteau	S	9,448,055.36	Gré à Gré	ARCHIVOLT

3.2. Statistiques de l'Echantillon

BUREAU DE MONETISATION DES PROJETS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT						
Type de Contrat	Ratio sur Nombre			Ratio sur Montants		
	Nbre Total (1)	Nbre Echant. (2)	Ratio % (2)/(1)	Montant Total (3)	Montant Echant. (4)	Ratio % (4)/(3)
TRAVAUX						
Montant au-dessus du seuil	6	5	83.3%	374,580,925	332,568,662	89.0%
Montant sous le seuil	7	3	42.9%	57,683,135	32,369,241	56.1%
FOURNITURES						
Montant au-dessus du seuil	1	1	100.0%	41,510,994	41,510,994	100.0%
Montant sous le seuil	2	2	100.0%	4,390,900	4,390,900	100.0%
CONSULTANTS						
Consultants Individuels	2	1	50.0%	6,829,648	6,200,000	90.8%
Firme	2	1	50.0%	12,307,985	9,448,055	76.8%
Total BMPAD	20	13	65.0%	497,303,587	426,487,853	85.7%

IV. LES PROCEDURES DE PASSATION

Note: les fiches de revue détaillée correspondantes sont présentées à l'Annexe A ci-après.

Toutes les 13 procédures auditées de passation de marchés sont jugées conformes à l'exception d'une situation de rejet jugé abusif d'offres moins disantes (Fiche BM05) et pour laquelle la réponse aux objections et la validation finale de la CNMP ne sont pas documentées.

4.1. Constats

- Bien que les appels d'offres ouverts soient conduits de façon rigoureuse avec des procédures de sélection généralement conformes, les conditions d'appels d'offres sont le plus souvent inadéquates avec par exemple:
 - des conditions de qualifications financières incohérentes avec les volumes de travaux et les délais d'exécution attendus;
 - une évaluation par points des qualifications techniques, y compris sur le personnel de direction.
- On note un grand nombre de rejets d'offres puisque sur un ensemble de procédures compétitives pour travaux, avec un total de 49 soumissions, seulement 12 d'entre elles sont considérées recevables et/ou qualifiées.
- Le nombre de rejets d'offres est principalement d'ordre administratif puisque sur les 37 offres rejetées, 31 d'entre elles sont écartées pour cautions de soumission non conformes, absence de formulaires imposés, etc... rendant leurs dossiers de soumission non recevables. Cette situation dénote principalement un manque de capacités des entreprises à participer valablement dans des conditions compétitives d'appels d'offres.
- La participation aux appels d'offres ouverts pour les marchés de construction de bâtiments, est importante avec une moyenne de 9.8 soumissionnaires par procédure.
- Les prix offerts sont généralement compétitifs avec des fourchettes de montants ne dépassant pas 15% pour la majorité des offres lues à l'ouverture.
- Les procédures d'appels d'offres manquent d'efficacité avec une moyenne de 193 jours (et un maximum de 11 mois) de moyenne entre l'ouverture des offres et la signature du contrat.
- Les obligations de cautionnement de bonne exécution ne sont généralement pas appliquées, les cas revus montrent que les formulaires de caution sont signés par les titulaires eux-mêmes.
- Un AOR pour l'acquisition de fournitures avec montant au-dessus du seuil, est injustifié selon la réglementation. Un AOR ne doit pas impliquer une réduction de la période de soumission.
- Les sollicitations de prix pour l'acquisition de fournitures sont jugées conformes sur base des sélections conclues. La règle toutefois se base sur
 - une grille d'évaluation attribuant 55% pour le prix peut conduire à des évaluations non transparentes, et
 - la non-imposition de délais de livraison peut amener des situations de rejets abusifs d'offre, si celle-ci, moins disante, était écartée en raison d'un délai non acceptable.

4.2. Tableau Récapitulatif des Résultats¹

BUREAU DE MONETISATION DES PROJETS DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT						
TRAVAUX						
Fiche	Objet	Lot	Titulaire	Montant	Commentaires	Opinion
BM01	Travaux d'électrification de 5 localités dans les Départements de l'Ouest, du Sud, et de l'Artibonite					
	Lot 1: Fort Jacques, Formont Guillaume	1	ERECEM	3,342,285	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOR avec un dossier de demande de cotations ▪ Firmes listées dans la Lettre d'Invitation ▪ Délai non imposé ▪ 2 offres sur 5 invitations ▪ Variation entre offre et contrat pour Lot 1 ▪ Ces deux contrats sont sous les seuils et les règles applicables sont celles de l'article 27 de la loi 	C
BM02	Lot 2: Tibérard, Sanois, Dobeille	2	INGECO	4,248,762		C
BM03	Construction du Lycée Bocozeille à St Marc		DELTA ENGIN'G	44, 764, 451	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOO couvrant 3 lots avec revue CNMP ▪ 10 offres dont 8 avec montants compétitifs pour St Marc ▪ 5 offres écartées pour raisons administratives, et 2 autres pour qualifications insuffisantes ▪ Procédure conforme ▪ Caution BE signée par le titulaire (non bancaire) 	C
BM04	Construction du Lycée La Thème de Mirebalais		CONSTRUTEC	45,392,827	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOO avec revue de CNMP ▪ 11 offres, dont 6 avec prix compétitifs, mais 7 écartées pour raisons administratives ▪ 10 mois entre ouverture et contrat ▪ confusion dans les critères financiers (crédit/expér. gén'le) ▪ Sélection conforme dans de mauvaises conditions 	C
BM05	Construction du Lycée Stenio Vincent de Cerca-la-Source		EXTRACO	48,443,323.67	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOO avec revue CNMP ▪ 12 offres, 6 avec prix compétitifs, 9 offres écartées pour raisons administratives ▪ une offre de firme étrangère écartée pour n'ayant pas encore d'établissement en Haïti ▪ 2 offres moins disantes écartées pour prix jugés non réalistes après demandes d'information non 	NC

¹ L'auditeur a considéré comme étant conformes des procédures dont les conditions de compétition peuvent être jugées discutables mais pour lesquelles les règles d'évaluation ont été appliquées de façon cohérente et équitable.

					documentées <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dernière validation CNMP ND ▪ Rejet abusif d'offres moins disantes après une évaluation non transparente 	
BM06	Construction de la Bibliothèque de Hinche		EXTRACO	24, 778, 671	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOO avec 7 offres ▪ L'offre moins disante à l'ouverture est écartée pour raison administrative ▪ Conditions d'AO incohérentes sur les critères financiers ▪ Marché sous les seuils et les règles applicables sont celles de l'article 27 de la loi 	C
BM07	Construction du Centre de stockage de Lafiteau à Cabaret		EXECO	149,969,132	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOO avec revue de la CNMP ▪ 9 offres dont 6 écartées pour cautions non conforme (montant, validité, absence), plus une sur les qualif. du personnel ▪ Attribution au moins disant qualifié ▪ Conditions de délai différentes sur contrat que DAO 	C
BM08	Travaux additionnels au Centre de Stockage de Lafiteau		EXECO	43,998,926	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Situation de Gré à Gré pour travaux additionnels avec revue CNMP 	C
FOURNITURES						
BM09	Acquisition de 140 motos en deux lots pour la PNH et la Présidence		AUTO PLAZZA	41,510,994	<ul style="list-style-type: none"> ▪ AOR injustifié selon la réglementation ▪ 2 offres sur 10 invitations ▪ Montant au-dessus du seuil et procédure validée CNMP 	C
BM10	Acquisition de matériels d'ameublement pour le Lycée C. Péralte de Belladères		JOCA	3,163,300	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande prix avec période de soumission de 7 jours ▪ Délai de livraison non imposé ▪ Classement par points avec 55% pour le prix, cause de non transparence ▪ Sélection conforme sous mauvaises conditions ▪ Marché sous les seuils et les règles applicables sont celles de l'article 27 de la loi 	C
BM11	Acquisition de matériels de labo informatique pour le Lycée C. Péralte de Belladères		BITS	1,227,600	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande de prix avec 3 offres ▪ Délai de livraison non imposé ▪ Attribution au moins disant 	C
CONSULTANTS						
BM12	Supervision des travaux du Centre de stockage de Lafiteau		ARCHIVOLT	9,448,055	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accord direct avec firme en charge de la conception ▪ Validation par CSC/CA 	C
BM13	Supervision de la Construction de 3 Lycées + Bibl. de Hinche		SAINT GILLES	6,200,000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SBQC avec 2 propositions sur 10 invitations ▪ Procédure SBQC conforme 	C

4.3. Recommandations

Au vu des constats, on peut affirmer que la gestion des passations est relativement satisfaisante et que les recommandations portent sur des aspects techniques en vue d'apporter une plus grande transparence aux procédures.

- Renforcer les compétences et prendre les mesures nécessaires pour parfaire la formation des gestionnaires de la passation des marchés, spécialement dans la définition adéquate des critères de qualification. Il s'agit d'une étape essentielle pour améliorer le déroulement des procédures et garantir que les appels d'offres s'exécutent dans de bonnes conditions;
- La définition de critères de qualifications techniques et financières est à concevoir sur des bases mesurables en tenant compte des impératifs de l'objet du contrat. Par exemple,
 - La condition sur chiffre d'affaires moyen minimum doit se comparer à l'estimation budgétaire ramenée sur une période de 12 mois d'activité pour les travaux;
 - La condition sur le niveau de crédit/liquidités ne doit servir qu'à s'assurer de la capacité d'exécuter des travaux pendant 2 à 3 mois d'activités sans paiement. Le niveau dépend donc de l'estimation et du délai d'exécution imposé.
 - Tout autre critère doit être défini de telle sorte que le soumissionnaire lui-même puisse juger de sa propre qualification. Pour cette raison, une évaluation par points des caractéristiques techniques n'est pas recommandée pour les contrats de travaux.
- Le grand nombre d'offres écartées (75.5% des offres) atteste du manque de capacités des soumissionnaires à participer valablement aux marchés du secteur public. Parmi les offres écartées, 83.7% d'entre elles le sont pour des raisons d'ordre administratif, ce qui est déplorable aussi bien pour les soumissionnaires que pour le Client qui voit sa compétition tronquée pour raisons non en rapport avec l'objet du contrat. Il est recommandé d'envisager un programme de formation et d'information à l'usage des entrepreneurs (possiblement via leur association) sur les moyens de remettre des offres recevables et qualifiées. Au vu du constat de la participation élevée aux appels d'offres de travaux de construction, l'intérêt du secteur privé semble évident pour ce type de formation.
- Il est suggéré de revoir les circuits d'évaluation et d'attribution avec une planification plus expéditive et un suivi plus actif en vue de réduire les délais de traitement pour des passations de marchés plus efficaces.
- La condition de cautionnement bancaire de bonne exécution est à appliquer en conformité avec les textes d'application réglementaires. Reconnaisant les difficultés d'obtention de ces cautions sur le marché des banques en Haïti, d'autres formules de garantie pourraient être explorées pour limiter les risques en cas de titulaire défaillant. On pourrait envisager l'utilisation des déclarations selon lesquelles les soumissionnaires confirment par écrit et acceptent qu'ils seront exclus de tout futur concours dans les cas où ils retireraient ou modifieraient leur offre au cours de sa période de validité, ou au cas où ils refuseraient de signer le contrat qui leur serait accordé.
- En ce qui concerne la garantie de bonne exécution, il pourrait être suggéré le cas échéant, d'augmenter légèrement le montant de la retenue de garantie afin de résoudre les problèmes d'obtention de cette garantie.
- L'usage de l'appel d'offres restreint doit se limiter aux cas prévus par la réglementation. Du point de vue du soumissionnaire, un AOR nécessite le même travail de préparation de soumission

qu'un AOO. L'AOR ne peut donc pas être utilisé pour justifier une période de soumission plus courte que 30 jours.

- Dans les procédures de demandes de cotations (travaux) ou de sollicitations de prix (fournitures),
 - la règle d'attribution est strictement limitée au prix offert pour un bien certifié conforme dans le délai imposé. Pour être valide, cette procédure simple doit être appliquée avec rigueur au risque de perdre toute crédibilité.
 - Un délai d'exécution/livraison est une composante du prix et doit être imposé dans les demandes
 - Il n'est pas de bonne pratique de citer les entrepreneurs ou fournisseurs invités dans les demandes de cotations.

V. LA GESTION CONTRACTUELLE

Note: Les fiches de revue détaillée correspondantes sont présentées à l'Annexe B ci-après.

5.1. Constats

Exécution des contrats

La gestion contractuelle de trois marchés a été audité, y compris les visites sur les sites, couvrant les deux contrats pour la construction du Centre de Stockage à Lafiteau et un contrat pour la construction du Lycée Bocozele de Saint Marc. Les passations des trois marchés ont fait l'objet de la revue préalable de CNMP. Les travaux du centre de stockage sont déjà achevés et les deux marchés sont en période de garantie, tandis que la construction du lycée est toujours en cours avec un retard d'avancement important.

Les paiements

En accord avec les dispositions des marchés, les décaissements pour les travaux réceptionnés du Centre de Stockage de Lafiteau sont à 95% des montants contractuels cumulés (contrat initial plus travaux additionnels), gardant la retenue de 5% pour la période de garantie en cours. Toutefois l'entreprise a soumis une nouvelle demande de paiement qui dépasse le montant du marché par plus que HTG 2 millions. Il n'est pas clair quelle est la source de ce dépassement, ni si le bureau d'étude a validé cette facture avant la fin de son contrat. Le problème reste à résoudre.

Selon les dossiers, l'entreprise pour la construction du lycée a été payée à hauteur de 40% de l'avancement physique certifié des travaux. Le délai contractuel est expiré mais aucune pénalité de retard n'a été appliquée.

Conformité des exécutions

Pour les travaux à Lafiteau, la garantie de bonne exécution a été libérée lors de la réception provisoire, et c'est la retenue de 5% qui couvre la garantie jusqu'à la réception définitive.

L'avancement des travaux du lycée est fortement en retard pour les raisons suivantes :

- Le BMPAD avait des difficultés de sélectionner un bureau de supervision et son installation tardive a entraîné un retard de 3 mois dans l'émission de l'ordre de démarrage à l'entreprise.
- L'entrepreneur ne pouvait pas s'approvisionner du matériel au début de son travail à cause d'un blocage par une partie de la population pour des raisons socio-politiques.
- Quelques matériaux clé sont difficiles à acquérir en bonne qualité dans cette zone. Il n'y a pas de carrières proches et l'entreprise n'a pu finalement trouver que des agrégats peu appropriés.
- Le marché est libellé en Gourdes. Comme les auditeurs l'ont trouvé dans la plupart des marchés des travaux, les prix des équipements et des matériaux importés ont fortement augmenté depuis la signature du marché, à cause de la dévaluation de la Gourdes par rapport au Dollar.

Gestion contractuelle

Le suivi des travaux du centre de stockage à Lafiteau était bien exécuté par un bureau de suivi. Son contrat s'est terminé au moment de la réception provisoire. Donc les inspections sur la bonne qualité des travaux pendant la période de garantie de 12 mois sont confiées à l'ingénieur de le BMPAD, qui semble être insuffisant en considérant la grande ampleur de l'ensemble des deux marchés et que l'ingénieur a déjà beaucoup des autres responsabilités.

A ce qui concerne la construction du lycée, bureaux des contractants sont très éloignés du site de construction, qui a donné une certaine faiblesse dans la gestion contractuelle de tous les signataires du marché. Ce fait et les diverses imprévues ont porté un retard d'avancement des travaux important. Ni la garantie d'avance ni la garantie de bonne exécution ont été trouvées dans les dossiers.

5.2. Tableau Récapitulatif des Résultats

BUREAU DE MONETISATION DES PROGRAMMES D'AIDE AU DEVELOPPEMENT					
TRAVAUX					
# Fiche	Objet du Contrat	# Lot	Titulaires	Contrat	Opinion
BMO3G	Construction du Lycée de Bocozele à St MARC		DELTA ENGINEERING	44, 764, 452	<ul style="list-style-type: none"> ● L'avancement des travaux est fortement en retard pour des raisons suivantes <ul style="list-style-type: none"> - Retard dans la sélection du bureau de supervision (+3 mois) - Difficultés d'approvisionnement de matériels en raison de difficultés sociales - Difficultés d'approvisionnement en granulats en l'absence de carrières locales adéquates. - Variations dans les prix de matériaux suite à la dévaluation de la Gourde. - L'avancement est estimé à 40% à 100% du délai contractuel, mais seulement l'avance de 30% est versée. Le nombre d'ouvriers sur le site ne correspond pas à un avancement conforme. ● Le retard accumulé n'a pas déclenché l'application de pénalités ● Il est attendu que le bureau de supervision soumette une demande d'avenant avec coût additionnel pour prolonger les services de supervision. ● Les décisions et accords sur chantier ne font pas l'objet de procès-verbaux laissant une gestion informelle manquant de contrôle. ● Les cautions bancaires ne sont pas documentées. ● La revue du design conduit aux opinions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> - le concept du nouveau bloc sanitaire est basé sur une forte utilisation de l'eau alors que l'approvisionnement en eau dépend des pluies et d'un pompage électrique dans des conditions précaires d'approvisionnement. - la citerne est proche de la fosse septique, et peut être cause de problèmes en cas d'infiltrations
BM07G	Construction du Centre de Stockage de Lafiteau à		EXECO	149,969,133	<ul style="list-style-type: none"> ● Le dossier technique de la conception et des plans sont de bonne qualité mais la nécessité de travaux additionnels est causée parce que

	CABARET				le design initial était incomplet car l'ensemble des installations forment un tout indivisible.
BM08G	Travaux additionnels au Centre de Stockage de Lafiteau		EXECO	43,998,926	<ul style="list-style-type: none"> • Les travaux exécutés sont de qualité satisfaisante et apparaissent conformes aux plans revus. • Pour les deux contrats, on a noté un dépassement de délai de l'ordre de 30% par rapport au délai contractuel, sans qu'aucune action n'ait été menée. • La période de garantie des travaux principaux vient à expiration et la caution aurait déjà été libérée. • L'entreprise a soumis une demande de paiement qui dépasse le montant du marché de plus que 2 Millions de Gdes. Il n'est pas clair quelle est la raison invoquée ni la position du bureau de supervision à ce sujet. Cette question reste à résoudre. • Le contrat du bureau de suivi s'est terminé au moment de la réception provisoire. Donc les inspections sur la bonne qualité des travaux pendant la période de garantie de 12 mois est confiée à l'ingénieur du BMPAD, déjà surchargé par ailleurs. • Des mesures de sécurité sont en place sur toute la propriété. • Des travaux sont encore à commander tels que l'installation de câbles pour l'informatique, des caméras de sécurité, et des installations d'éclairage

5.3. Recommandations

- Un renforcement de la partie technique du BMPAD pourrait être envisagé afin de
 - assurer un contrôle de la qualité et du caractère exhaustif des études avec l'objectif de réduire les causes de travaux additionnels;
 - assurer une plus grande présence durant l'exécution des contrats pour appuyer les bureaux de supervision à suivre au plus près l'avancement des travaux et remédier plus rapidement aux causes de retards.
 - assurer la responsabilité d'activer les travaux correctifs en période de garantie.
- La gestion de projets doit aussi se renforcer pour assurer la conformité aux aspects administratifs des contrats tels que la mise en place et le maintien de la validité des cautions, ainsi que, le cas échéant, la validité des contrats lorsque ceux-ci ont un terme déterminé.
- Il est recommandé que les Clauses Particulières de Contrat définissent une durée de validité non limitée en termes calendaires, mais avec une limite définie comme étant l'émission du Certificat de Réception Définitive. Cette disposition permettra d'absorber tous les retards éventuels d'exécution.
- Le calendrier de sélection d'une entreprise et du bureau de suivi des travaux doivent être planifié d'une manière qui permet une coïncidence de la date de mise en vigueur des deux contrats.

ANNEXES

ANNEXE A. FICHES DE REVUE DETAILLEE DES PROCEDURES DE PASSATION

No de Fiche	BM01 et BM02	Date	21-28/07/2016
		Auditeurs	DTI, Inc. FARUD

1	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
2	NOM DU PROJET	PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PUBLICS / FONDS SPECIAUX
	REF. DU MARCHE	BMPAD Indéterminé

OBJET DU CONTRAT	Travaux d'Electrification de cinq localités dans les Départements de l'Ouest, du Sud, et de l'Artibonite Lot 1: Fort Jacques, Formont Guillaume Lot 2: Tibérard, Sanois, Dobeille
SERVICE BENEFICIAIRE	Public
MONTANT CONTRACTUEL	Lot 1: 3,342,285.00 Gdes Lot 2: 4,248,762.23 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	Sollicitation de Prix auprès de Fournisseurs Nationaux

DEMANDE DE COTATION		
Inscription s/Plan de PDM, ou Plan Prévisionnel Annuel de PMP	Inexistant	
Lettre d'Invitation	Date de la demande signée	24/04/14
	Nombre de Demandes	5 firmes: SCIEG / INGECO/ ERECEM/ TESA/ COMPHENER Firmes sont listées dans la LdI Docmnts admin. requis (Quitus, patente, statuts) garantie de soumission 2%C Ouverture publique
	Date de remise	02/05/14
Dossier de Consultations	Conditions Générales	Accès à un lot
	Bordereau descriptif (Spécifications)	OK avec quantitatif par lot: Poteaux, transfos, connecteurs,....
	Bordereau des Quantités	OK
	Délai de livraison/exécution	Non imposé
	Formulaire de soumission	OK
	Modèle de contrat	OK
	Critères de Qualification	Présentation de l'Entreprise 10 Personnel clé 25 Equipements 20 Méthodologie/ chronogramme 15 Délai d'exécution 10 Qualité matériel proposé 20

RAPPORT D'EVALUATION			
	Date	02/05/14	
	Nombre d'offres et montants	2 offres: Lot 1 INGECO 2,264,368.00 ERECEM 4,007,285.00 Lot 2: INGECO 4,248,762.23 ERECEM 6,243,882.00 Contrôle administratif à l'ouverture: Patente, Quitus C Exhaustivité des offres OK pr les 2	
	Tableau comparatif	OK	
COPEO			
	Date	28/04/14	
	Evaluation/recommandation	Les offres sont évaluées selon les sous détails du dossier de demande de cotations avec pour résultat pour chaque lot: INGECO 80.33 et 79.83 ERECEM 72.33 et 71.50 Les 2 satisfont et la répartition des lots se fait à l'avantage du client Lot 2: INGECOM Lot 1: ERECEM	
Publication de l'Attribution		ND	
Notification du Marché		ND	
Revue de l'offre sélectionnée		ND	

Contrat / Bon de Commande signé			
LOT 1 Fort Jacques, Formont	Date	15/06/14	
	Montant	3,342,285.00 Gdes	
	Fournisseur	ERECEM	
	Délai d'exécution	56 Jours	
	Conformité à la LdI	OK	
	Visa CSC/CA	05/01/15	
	Certif de Réception Prov	22/06/15	
Le montant contractuel diffère de l'offre sans explication dans rapport d'évaluation.			

Contrat / Bon de Commande signé			
LOT 2 Tiberard, Sanois, Dobeille	Date	02/12/14	
	Montant	4,248,762.23 Gdes	
	Fournisseur	INGECO	
	Délai d'exécution	22 Jours	
	Conformité à la LdI	OK	
	Visa CSC/CA	05/01/15	
Commentaires			
La méthode est hybride entre un AOR et une demande de cotation puisqu'il y a une phase de post qualification sous des conditions simplifiées.			
Les firmes invitées sont listées dans la LdI			
Le délai d'exécution n'est pas imposé			

La procédure est conforme aux conditions imposées mais les variations de montant entre offre et contrat devraient être expliquées.

No de Fiche	BM03	Date	21-28/07/2016
		Auditeurs	DTI, Inc. FARUD

3	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE JAPONAIS
	REFERENCE DU MARCHÉ	BMPAD14-GOH-Trav-011

OBJET DU CONTRAT	CONSTRUCTION DU LYCEE DE BOCOZELLE, SAINT MARC
SERVICE BENEFICIAIRE	MENFP
MONTANT CONTRACTUEL	44, 764, 451. 77 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	AOO

La Procédure d'AOO couvre trois (3) lots:

Lot 1 : Lycée Bocozele à Saint-Marc

Lot 2 : Lycée Raymond à Jean Rabel

Lot 3 : École professionnelle de Dondon

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES		
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Pas applicable
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de Publication	Publ Nouvelliste 27/10/14
	Date de remise annoncée	26/11/14
	Caution de Soumission	2% C
	Qualifications requises	Rappel condit. admin, svt DAO
	Condition particulière	Accès à un seul lot
II. Instr. Gén. Soumissionnaires (IGS)	suivant DAO standards	OK
III. Instr. Particulières (ISS)	Conformité administrative	Statuts de l'entreprise Patente, CIP, CIF, Quitus type C Autor. signataire + CIN Signature notariée
	Capacité financière	Etat financier des 2 dern. ans
	Capacité technique	Expér. Gén'le Expériences spécifiques CV Personnel Organisation, planning Equipements
	Délai d'exécution	10 mois
IV. Formulaires de Soumission	1. Formulaire d'Offre 2. Présentation des Qualificat 3. Proposition Financière 4. Devis Estimatif 5. Bordereaux des Prix 6. Sous-détails des prix 7. Décl. de Commissions	OK

	8. Déclaration de Nationalité 9. Déclaration d'Éligibilité 10. Déclaration validité offre 11. Expérience Générale 12. Expérience Spécifique 13. Formulaire de CV 14. La charte d'Ethique		
V. CCAG	suyant DAO standard	OK	
VI. CCAP		Garantie BE 5% Avance 30% retenue de gar. 5% Période de Garantie 12 mois	
VII. Spécifications Techn.		OK 3 lots	
VIII. Bord. des Quantités		OK 3 lots	
Qualifications requises	Administrative	Statuts acceptables Eligibilité	
	Financières	Crédit/Liquidité 20% C CdA > 2 x C (5 dern. ans)	
	Techniques	Exp. Spéc. 1 x C (5 ans) Pers. gestionnaire 3 exp. sim. Rsp. Techn/ Fin avec subdiv: Dipl15/ Exp Gen 20/Exp Sp55/ Fra 5/ Creole 5 T/F = 70/30 Equipmnt, planning, méthode compatibles	
Avis CNMP sur DAO			
	05/09/14 Commentaires sur 1 ^{er} DAO: Stipuler 3 lots et règles d'accès Exercice budgétaire? Commentaires sur ISS, CCAP, Specs, Qualifications: CdA sur 3 ans Disponibilité équipements Performance équipements BMPAD = MDOD (non MdO) DAO à resoumettre 08/10/14 Accord sous réserve d'incorporer le délai d'approbation de 3 jrs; séparation techniques des lots, limiter à la disponibilité des équipmnts.		
PV D'OUVERTURE			
	Date, heure d'ouverture	26/11/14 - 12:20PM	
	Offres	Lot 1: 10 offres SDC 92M/ M&L 44.2M; CONCEPTION 46.4M/ DELTA 44.1M ; SETRAGEC 46.3; EXTRACOSA 45.6M; A&D 37.1M ; EXECO 47.9M; TEMPO 47.9M; GENERALE 130.6M Garanties de soumission OK sauf CONCEPTION, A&D, GENERALE (absence ou validité insuffisante OK	

	Offres rejetées en séance	Aucune	
	Membres du COPEO	OK	
Rapport d'Evaluation			
	Date du rapport, signatures	Avril 2015, signatures COPEO	
	Contrôle de recevabilité administrative	OK 2 offres supplémentaires écartées pour limite sur validité d'offre: M&L; et absence de Formulaire de Soumission EXECO. Reste 5	
	Classement des offres corrigées	DELTA 44,764,451.77 SD CONSTR. : 74,589,375.98	
	Contrôle des qualifications	TEMPO pas de statuts EXTRACO crédit/liquid. < 20% C SETRAGEC personnel conducteur NQ Justifications détaillées OK	
	Recommandation	DELTA ENGINEERING Qualifié moins disant OK	
COPEO -			
	Date	Avril 2015 après 2 ^{ième} lecture CNMP	
	Décision	DELTA ENGINEERING	
Avis CNMP sur Attribution			
	<p>1^{er} Rapport d'Eval. et offres soumises le 26/02/15, réponse le 19/03/14 avec commentaires: COPEO non conforme (non désigné par CSMP) Informations manquantes au PV ouverture Notes sur offres incomplètes besoin d'explications additionnelles sur rejets d'offres Signatures manquantes du COPEO sur rapport d'analyse 15/04/15; 2^{ième} lecture Validation du rapport pour attribution définitive du Lot 1 Rappels avis du CSCCA 21/07/15: Notification CNMP, validation du marché après visa CSCCA</p>		
Publication de l'Attribution		ND	
Notification du Marché		ND	
Revue de l'offre sélectionnée		ND	
Contrat signé			
	Date	22/06/15	
	Montant	44,764,451.77 Gdes	
	Entrepreneur	DELTA ENGINEERING	
	Délai d'exécution	10 mois	
	Conformité au modèle des DAO	OK pour CCAP + soumiss.	
	Conformité Caution BE conforme	Etablie par soumissionnaire et non par une banque 2,238,222.58 Gdes	
	Visa CSCCA	OK	
Commentaires			
1	DAO complexe pour 3 lots similaires avec une grande participation et des prix compétitifs. Analyse détaillée avec justificatifs		
2	Le contrat ne contient pas une caution bancaire de bonne exécution conforme. Cette situation ne met pas en question la procédure AOO mais devrait être corrigée.		
3	3 offres sur 10 écartées pour cautions de soumission non conformes, plus 2 autres pour non-conformité administrative (validité offre, absence de formulaire)		
4	Procédure conforme mais caution BE non conforme		

4	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	FONDS BMPAD (Trésor Public 100%)
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD14-GOH-Trav-005

OBJET DU CONTRAT	CONSTRUCTION DU LYCEE DE LA THÈME MIREBALAIS
SERVICE BENEFICIAIRE	MENFP
MONTANT CONTRACTUEL	45,392,827.76 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	AOO

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES		
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Non applicable
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de Publication	09/06/14 Publ Nouvelliste OK
	Date de remise annoncée	04/07/14
	Caution de Soumission	2% C après avis rectificatif du 26/06/14
	Qualifications requises	Rappel condit. admin, svt DAO
	Condition particulière	NA
II. Instr. Gén. Soum (IGS)	suivant DAO standards	OK
III. Instr. Particulières (ISS)	Conformité administrative	Statuts de l'entreprise Patente, CIP, CIF, Quitus type C Autorisation signataire + CIN Signature notariée
	Capacité financière	Etat financier des 2 dern. ans
	Capacité technique	Expér. Gén'le Expériences spécifiques CV Personnel Organisation, planning Equipements
	Délai d'exécution	23 mois
IV. Formulaires de Soumission	Formulaire d'Offre Présentation des Qualificat Proposition Financière Devis Estimatif Bordereaux des Prix Sous-détails des prix Décl. de Commissions Déclaration de Nationalité Déclaration d'Éligibilité Décl de validité offre Expérience Générale Expérience Spécifique	OK

	Formulaire de CV La charte d’Ethique		
V. CCAG	suyvant DAO standard	OK	
VI. CCAP		Garantie BE 5% Avance 30% retenue de gar. 5% Période de Garantie 12 mois Délai de 10 mois	
VII. Spécifications Techn.		OK	
VIII. Bord des Quantités		OK	
Qualifications requises	Administrative	Statuts acceptables Eligibilité	
	Financières	Crédit/Liquidité 25% C mais confusion avec actifs liquides demandé à 20% CdA > 2 x C (5 dern. ans)	
	Techniques	Exp. Spéc. 1 x C (5 ans) Pers. gestionnaire 3 exp. sim. Rsp. Techn/ Fin au moins un an avec le soumissionnaire, avec subdiv: Dipl15/ Exp Gen 20/Exp Sp55/ Fra 5/ Creole 5 T/F = 70/30 Equipmnt, planning, méthode compatibles	
Avis CNMP sur DAO			
	08/05/14 avec commentaires pris en compte		
PV D'OUVERTURE			
	Date, heure d'ouverture	04/07/14 – 12:15PM	
	Offres	11 offres SDConstr 133.3M; CYRUS/A 60.2M; CONSTRUTEK 45.4M; SETRAGEC 47.3M; RFCONS 61.4M; SECCA 52.9M; M&L 47.2M; EXTRACO 46M; BESUCO 85M; EXECO 54.7M; ENSTRAP 46.1M	
	Offres rejetées en séance	Aucune	
	Membres du COPEO	OK	
Rapport d'Evaluation			
	Date du rapport, signatures	Septembre 2014, signé	
	Contrôle de recevabilité administrative	OK CYRUS/A n'a pas de formulaire de soumiss. BESUCO a une caution infér. à 2% C M&L, SETRAGEC, SECCA n'ont pas de caution de soumission conformes à la durée de validité (<120 jrs) RF CONS Grpmnt non signé SD Constr. pas de décl. de crédit/liquidités	
	Classement des offres corrigées	CONSTRUTEK 45,392,827.76 EXTRACO 46,589,585.08 ENSTRAP 48,325,076.99	

		EXECO 55,347,104.00	
	Contrôle des qualifications	CONSTRUTEC est certifié qualifié sur tous les critères de qual. des DAO avec détail. (ENSTRAP seul ne qualifie pas sur personnel)	
	Evaluation/Recommandation	Un 1 ^{er} rapport (08/14) écartait CONSTRUTEC pour offre non exhaustive proposant alors EXTRACO 2 ^{ème} .. Ce 1 ^{er} rapport n'est pas accepté par CNMP le 02/09/14 pour rejet abusif de CONSTRUTEC ayant présenté ses statuts (comme indiqué au PV d'ouverture) Après correction le rapport revu confirme CONSTRUTEC moins disant et qualifié	
COPEO -			
	Date	COPEO formée le 09/07/14	
	Décision	Attribution provisoire signé, non daté	
Avis CNMP sur Attribution			
	17/07/15		
Publication de l'Attribution			
	Date	ND	
Notification du Marché			
	Date	ND	
Revue de l'offre sélectionnée			
	Conformité	OK incorporée dans contrat	
Contrat signé			
	Date	30/04/15	
	Montant	45,392,839.26 Gdes	
	Entrepreneur	CONSTRUTEC	
	Délai d'exécution	11 Mois	
	Conformité au DAO	OK	
	Caution BE conforme	NON signée par Entrepreneur NON CONFORME	
	Visa CSCCA	16/07/15	
Commentaires			
1	Longs délais Délai d'exécution 11 vs 10, durée du contrat 11+12 Caution BE NC Procédure d'évaluation inefficace Confusion sur CdA , crédit et expériences générales Qualifications des gestionnaires Techn (70)+ Fin (30)		
2	7/11 offres non conformes pour raisons administratives		
3	Procédure conforme		

5	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	Financement du Programme d'Aide Alimentaire Japonaise KR2009
	REFERENCE DU MARCHÉ	BMPAD14-GOH-Trav-002

OBJET DU CONTRAT	CONSTRUCTION DU LYCEE STENIO VINCENT CERCA-LA-SOURCE
SERVICE BENEFICIAIRE	MENFP
MONTANT CONTRACTUEL	48,443,323.67 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	AOO Travaux

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES			
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Budget non-disponible en début d'année permettant de préparer le plan prévisionnel.	
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de Publication	14/02/14 Publication Nouvelliste OK	
	Date de remise annoncée	14/03/2014	
	Caution de Soumission	2% valable 90 jours	
II. Instr. Gén. Soum. (IGS)	suivant DAO standards	OK	
III. Instr. Particulières (ISS)	Conformité administrative	Statuts de l'entreprise Patente, CIP, Autorisation signataire + CIN Signature notariée CIF Quitus fiscal C	
	Capacité financière	Etat financier des 2 dern. ans	1
	Capacité technique	Expér. Gén'le Expériences spécifiques CV Personnel Organisation, planning Equipements	
	Délai d'exécution	Durée du marché : 22 mois Délai d'exécution des travaux : 10 mois Période de garantie : 12 mois	
IV. Formulaires de Soumission	Formulaire d'Offre Présentation des Qualificat Proposition Financière Devis Estimatif Bordereaux des Prix Sous-détails des prix Déclaration de Commissions Déclaration de Nationalité Déclaration d'Éligibilité	OK	

	Décl de validité offre Expérience Générale Expérience Spécifique Formulaire de CV La charte d'Ethique		
V. CCAG	suivant DAO standard	OK	
VI. CCAP		Garantie BE 5% Avance de démarrage : 30% Retenue de Garantie : 5% Assurances RC : 1.5% Période de Garantie : 12 mois	
VII. Spécifications Techn.		OK	
VIII. Bord. des Quantités		OK	
Qualifications requises	Administrative	Nationalité: Constitution de l'Entreprise	
	Financières	Crédit/Liqu. > C Tot. marché 5 dernières années > C	
	Techniques	Exp Spéc. trvx sim > 75% C Qual Chef de Chantier > 5 ans sur 5 proj Equipmnt disponible avec performances Adéquation du programme: Planning Méthodologie Qual. Dir Techn. & Financier (70/30) 20% Prep. Académique 10% Exp. Générale 60% Exp. Spec. 5% Français 5% Créole	
Avis CNMP sur DAO			
	ND		
PV D'OUVERTURE			
	Date, heure d'ouverture	14/03/2014, 12:15PM	
	Offres	12 offres : Consultation Plus : 96,793,700 Secosa : 105,448,512 Enstrap : 40,741,129.30 Eniset : 60,455,810 Extraco S.A. : 47,882,797 Cyrus Construction : 68,607,739 Nat'l Trans & Const. S.A: 41,089,298. Int'l Business & Trade LLC: 174,791,778 Construction Guzman: 114,198,306 Le Bati 50,678,720 Camuco : 48,473,737 Execo S.A. : 49,381,568	2
	Offres rejetées en séance	Non	
	Membres du COPEO	OK COPEO formée le 09/07/14 Circulaire daté le 10/03/2014	
Rapport d'Evaluation			
	Date du rapport, signatures	ND	
	Contrôle des qualifications	9 offres sur 12 sont écartées (dates des états fin., listes admin.,	

		cautions NC, firme espagnole sans établ. en Haïti, mandat du signataire) Reste: Enstrap : OK Extraco : OK Nat'l Transport & Construction : OK	
	Classement des offres corrigées	ENSTRAP : 37,495,535.30 Nat'l Transp & Construct :37,858,137.25 EXTRACO : 48,443,323.67	
	Contrôle des qualifications	OK	4
	Evaluation/Recommandation	ENSTRAP	
COPEO -			
	Date	28/03/2014	
	1 ^{ière} Décision	EXTRACO pas de preuve de disponibilité équipement ENSTRAP et NTC invités à justifier leur prix. PV/courrier non documentés	5
	Date	PV d'Evaluation des Offres : 25/4/2014 PV D'Attribution Provisoire 1/07/2014	
	Evaluation/Décision	COPEO a jugé non réaliste les couts pour réalisation du projet de construction et les 2 offres ont été rejetées. Offre moins disante n'a pas le bordereau des PU complet. Justification pr NTC: ND L'offre mieux-distante/proposition d'attribution de marché : EXTRACO	
Avis CNMP sur Attribution			
	Rapport d'Analyse le 30/10/2014 avec recommandations pour la finalisation du projet de contrat: Rapport d'Analyse le 12/6/2014 avec certaines observations dont : COPEO n'as pas utilisé les critères d'évaluations définies dans le DAO. COPEO a pris 2 mois pour transmettre le rapport d'évaluation des offres à la CNMP PV d'ouverture des Plis, certaines pièces soumises ne sont pas mentionnés dans le PV ENSTRAP quitus fiscal ne porte le verso avec validité de la pièce, statuts de société non-soumis. Aucune explication sur les erreurs de calculs sur 2 des 3 firmes. Marché validé le 27/01/2015		6
Publication de l'Attribution			
	Date	ND	
	Support de publication		
	Existence de plainte et action prise		
Notification du Marché			
	Date	ND	
Revue de l'offre sélectionnée			
	Conformité	ND	
Contrat signé			
	Date	15/10/2014	7
	Montant	48,443,323.67 HTG	
	Entrepreneur	EXTRACO	
	Délai d'exécution	Exécution de travaux : 10 mois	

		Période de Garantie : 12 mois Durée du marché : 22 mois	
	Conformité au DAO	Quitus Fiscale Type C- pas valide	
	Caution BE	ND	
	Visa CSCCA	NON LA CSCCA a retourné le contrat sans visa pour cause de a) Quitus Fiscal Type C Patente expiré. Demande à la CSCCA de réexaminer faite par la CNMP le 30/12/2014. Lettre d' Avis de la CSCCA envoyé le 27/01/2015	8
Commentaires			
1	Le DAO ne spécifie pas la définition d'avoir en liquidité à part une demande de « Copie du Rapport financier audité » * Une imposition de crédit/liquidités égal ou supérieur au montant du marché, est une condition aberrante.		
2	Variations aberrantes des offres 40,741,129.30 HTG a 174,791,778.12 HTG		
3	Rejet abusif de la firme espagnole non conforme aux IGS		
4	Points utilisés pour l'évaluation des qualifications techniques/financiers non-documentés		
5	Les propositions des 3 soumissionnaires mieux-disantes ne sont pas documentées.		
6	Incohérences entre les observations de la CNMP et l'attribution de marché		
7	PV d'attribution le 1/7/2014, Contrat signé le 15/10/2014. La notification du marché n'est pas documentée mais il est vraisemblable que le délai pour signature du contrat n'a pas été respecté		
8	La validation de la CSC/CA >3 mois après signature du contrat.		
	La procédure est non transparente et inefficace. Le rejet des deux offres moins disantes est abusif et non justifié. La procédure est non conforme		

6	INSTITUTION AUDITEE	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
	NOM DU PROJET	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHEQUE DE HINCHE
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD 14- GOH- trav-015

OBJET DU CONTRAT	Construction de la Bibliothèque de HINCHE
SERVICE BENEFICIAIRE	Commune de Hinche , Département du Centre
MONTANT CONTRACTUEL	24, 778, 671. 36 GDES
PROCEDURE DE PASSATION	AOO Travaux

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES			
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Budget non-disponible en début d'année permettant de préparer le plan prévisionnel	
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de Publication	3-4 nov. 1-2 nov. 10-11 nov. 8-9 déc. 2014 Le Nouvelliste	
	Période de Validité des offres	60 jours	
	Date de remise annoncée	21/11/2014 12 :15 PM	
	Caution de Soumission	1,5% valable 90 jours	
	Qualifications requises		
II. Instructions aux Soumissionnaires	suivant DAO standards	NON	2
III. Cahier des Clauses Particulières	Conformité administrative	Statuts de l'entreprise Patente, CIP, CIF, Quitus type C Autorisation signataire + CIN Signature notariée	
	Capacité financière	Crédit/Liqu. > C Tot. marché 5 dernières années > 2C	
	Capacité technique	Exp Spéc. trvx sim > C Chef de Chantier > 5 ans sur 2 proj Equipmnt disponible avec perform. Adéquation du programme Qual. Dir Techn. & Financier (70/30) 20% Prep. Académique 10% Exp. Générale 60% Exp. Spec. 5% Français 5% Créole	
	Retrait du DAO	20 entreprises	
	Délai d'exécution	8 mois	
IV. Formulaires de	Formulaire d'Offre		

Soumission	Présentation des Qualificat Proposition Financière Devis Estimatif Bordereaux des Prix Sous-détails des prix Déclaration de Commissions Déclaration de Nationalité Déclaration d'Éligibilité Décl de validité offre Expérience Générale Expérience Spécifique Formulaire de CV La charte d'Ethique		
V. CCAG	suiwant DAO standard	OK	
VI. CCAP	Garantie de bonne exécution Retenue de garantie Assurance RC Délai d'exécution	5% 5% 1.5% 8 mois	
VII. Spécs Techniques, Plans		OK	
VIII. Bord. des Quantités		OK	
Avis CNMP sur DAO			
	NA		
PV D'OUVERTURE			
	Date, heure d'ouverture :	28/11/2014 a 12 :15 Suite à la demande des soumissionnaires le délai de dépôt a été prorogé du 21 au 28 novembre	3
	Nombre d'Offres :	7 Soumissionnaires SECOSA : 76, 156, 681 .02 EXTRACO : 24, 806, 525. 60 ENSTRAP : 27, 495, 304. 00 A&D CONS : 21, 625, 011. 50 M&L CONS : 25, 250, 635. 37 BUREC : 27, 990, 000. 00 GOMINT : 34, 100, 089.89	4
	Offre moins disante à l'ouverture :	A& D Construction 21, 625, 011. 50 GDES	
	Membres du COPEO :	Choix des membres le 31/10/2014	
Rapport d'Evaluation			
	Date du rapport, signatures	Janvier 2015, signé, non daté	
	Contrôle de recevabilité administrative	4 des 7 firmes écartées pour non-conformité	5
	Classement des offres	Qualifications T/F (70/30): BUREC : 4/3.85 ENSTRAP :3.8/4 EXTRACO : 3.25/3.8	
	Classement des Offres Financières Corrigés ENSTRAP :3.8/4	1.EXTRACO : 24,778,671.36 2.ENSTRAP : 27,495,304.70 3.BUREC : 27,990,036.00 (cout sans rabais 35,822,579.92)	

	EXTRACO : 3.25/3.8 BUREC : 4/3.85	Le COPEO a émis des grandes réserves sur le rabais proposé par BUREC, soit 21,86% de l'offre)	
	Contrôle des qualifications	Seules les firmes : EXTRACO, ENSTRAP et BUREC ont satisfaits aux exigences techniques Et seule EXTRACO a satisfait à toutes les exigences financières	
	Recommandation	Proposition d'attribution à la firme EXTRACO	
COPEO -			
	Date	Signé, non daté	
	Décision	ND	
Avis CNMP sur Attribution		N/A	
Publication de l'Attribution		ND	
Notification du Marché		ND	
Revue de l'offre sélectionnée		ND	
Contrat signé			
	Date	31/03/2015	6
	Montant	24, 778, 671.36 Gourdes	
	Entrepreneur/Fournisseur	EXTRACO S.A	
	Délai d'exécution/livraison	Exécution des Travaux : 7 mois Période de garantie : 12 mois	
	Avance de Démarrage	30%,	
	Conformité au DAO	OK	
	Conformité Caution BE	Ok 5%	
Commentaires			
1	Une première demande de proposition (BMPAD14-GOH-Cons-003) datée le 28/02/2014 adressé à 5 firmes a été considéré infructueux. La nouvelle date de soumission a été prolongée au 28/03/2014 pour les mêmes firmes. Suivi non-documenté Un nouveau AAO a été émis en octobre 2014		
2	Les ISS du DAO ne sont pas clairs, sautant de 1.6 à 1.8. ou encore 5.1.1.1. à 5.1.31. Erreur dans le DAO noté a l'Ouverture des Plis : calcul d'avoir en liquidité erroné : <i>Ratio de liquidité générale supérieur ou égal à un (1) Acceptable</i> <i>Ratio de liquidité générale inférieur à vingt pour cent un (1) Non acceptable</i>		
3	Avis de Prorogation de délai de dépôt des soumissions : Non daté, preuve de réception de la part des 20 entreprises non-documentée		
4	Signature et heure de dépôt des offres ne sont pas documentées dans le PV d'Ouverture des Plis.		
5	Certains critères du dossier administratif au PV d' Ouverture des Plis, ne sont pas cochés pour toutes les entreprises (oui/non).		
6	Le contrat est exécuté sans avis de la CSC/CA		
	La Procédure conduit à la sélection de l'offre moins disante à l'ouverture et reconnue qualifiée sur tous les critères, rendant la procédure conforme, mais entachée de conditions incohérentes et un processus d'évaluation inefficace.		

7	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	PROGRAMME DE SECURITE ALIMENTAIRE FONDS PETROCARIBE
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD14-GOH-Trav-004

OBJET DU CONTRAT	CONSTRUCTION DE DEUX (2) CENTRES DE STOCKAGE A LAFITEAU ET AUX CAYES
SERVICE BENEFICIAIRE	Indéterminé
MONTANT CONTRACTUEL	149,969,132.63 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	AOO L'appel d'offres couvre deux lots: Lot 1: Centre de Stockage de Lafiteau, Département de l'Ouest Lot 2: Centre de Stockage des Cayes, Département du Sud

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES		
Inscription au Plan de PDM, ou Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Non existant
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de Publication	09/04/14 (publ. revue 10/04/14)
	Date de remise annoncée	08/05/14 à 12:00 heures prorogée au 15/05/14 (publ. 08/05 au Nouvelliste)
	Caution de Soumission	1,5% C
	Qualifications requises	Offres possibles pour 2 lots mais accès à un seul lot par soumissionnaire
II. Instr. Générales aux Soum. (IGS)	suivant DAO standards	OK
III. Instr. Spéciales aux Soum. (ISS)	Conformité administrative	Suivant 16 Formulaires listés: Statuts de l'entreprise Patente, CIP, Autorisation signataire + CIN Signature notariée CIF Quitus fiscal C
	Capacité financière	Etat financier des 3 dern. ans
	Capacité technique	Expér. Gén'le Expériences spécifiques CV Personnel Organisation, planning Equipements
	Durée du contrat	30 mois à compter de l'entrée en vigueur du contrat
	Délai d'exécution	18 mois

	Délai de garantie	12 mois	
	Préférence	<u>Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux</u> ou communautaires à condition qu'au moins 30% d'intrants nationaux soient utilisés ou qu'au moins 70% des personnels employés sur le chantier soient de nationalité haïtienne. (N/A)	
	Variantes	Variantes acceptées mais seulement pour une offre de base retenue mieux disante	
IV. CCAG	suitant DAO standard	OK	
V. CCAP		Garantie BE 5% Avance cautionnée 30% Retenue de garantie 5% Prix révisables selon formule explicite Travaux add'ls max de 30%C	
VI. Spécifications Techniques	CCTG CCTP Fiches Techniques Bordereau des Quantités Cadre du Devis Estimatif Plans Etudes compl. disponibles Programme de tests Services/Install. à fournir	OK	
VII. Critères de Qualification	Administrative	Statuts acceptables Eligibilité	
	Financières	Actifs Liquides 25%C Crédit disponible 25%C Exp gén (CdA) > 1.5xC (5 dern. ans)	
	Techniques	Exp. Spéc. 0.75 x C (5 ans) Pers. Conducteur trvx 7 ans (5 proj.) Resp. Techn/ Fin avec subdiv: Dipl 20/ Exp Gen 20/Exp Sp50/ Fra 5/ Creole 5 T/F = 70/30; QE > 2.75 Equipmnt, planning, méthode compatibles	
VIII. Formulaire type	A. Formulaire de l'offre B. Formulaire de Proposition Financière C. Formulaire de Garantie de Soumission D. Formulaire de Devis Estimatif E. Formulaire de Bordereau des Prix F. Formulaire de Présentation de Qualifications de l'entreprise G. Formulaire de Déclaration de Commissions et Gratifications H. Formulaire d'Expérience Générale I. Formulaire d'Expérience Spécifique		

	J. Formulaire de CV Suggéré K. Formulaire de Déclaration de Nationalité de l'entreprise L. Formulaire de Déclaration à l'Éligibilité M. Formulaire de Marché N. Formulaire de Garantie de Bonne Exécution O. Formulaire de Garantie de Restitution de l'Avance P. Lettre d'adhésion à la charte d'Ethique	
Avis CNMP sur DAO		
	Date	Demande du 27/02/14 Commentaires du 11/03/14 Version amendée du 19/03/14 Avis conforme du 24/03/14
PV D'OUVERTURE		
	Date, heure d'ouverture	15/05/14 @ 12:15
	Nombre d'Offres	9 offres pour Lot 1
	Montants des offres lus à haute voix	SDC 269M; <i>GCD 153M/ SETRAGEC 103M/ ECOMAR 220M/ SECCA 148M/ TECINA 220M/ EXECO 149M/ MULENG 158M/ Grpmnt FAREC 124M</i> Absence Garantie de soumission: GCD/ Grpmnt FAREC Garantie <1.5% lot 1: ECOMAR
	Membres du COPEO	Circulaire du DG du BMPAD du 20/05/14
Rapport d'Evaluation		
	Date du rapport, signatures	Signé, non daté
	Contrôle de recevabilité administrative	Examen préliminaire il reste 3 offres après le seul critère de la garantie de soumiss. s/base montant/validité: SETRAGEC, TECINA, EXECO
	Contrôle des qualifications	SETRAGEC non conforme pour le critère de personnel. EXECO moins disant qualifié
	Offre corrigée du moins disant qualifié	149,969,132.63
	Recommandation	EXECO
COPEO -		
	Date	01/08/14
	Décision	EXECO pour Lot 1 (Lot 2 non attribué)
Avis CNMP sur Attribution		
	Date	Demande du 01/07/14 avec commentaires CNMP du 10/07/14. Demande resoumise le 17/07/14 avec commentaires pris en compte Validation rapport le 03/09/14
Publication de l'Attribution		

	Date	ND	
	Support de publication	ND	
Notification du Marché			
	Date	ND	
Revue de l'offre sélectionnée			
	Conformité	NA	
Contrat signé			
	Date	22/08/14	
	Montant	149,969,132.63 Gdes	
	Entrepreneur	EXECO S.A.	
	Délai d'exécution	9 Mois (+12 mois de garantie)	
	Conformité au DAO	prix non révisables	
	Caution BE conforme	Non documentée	
	Visa CSC/CA	OK	
Commentaires			
	Pour deux lots il faudrait 2 formes de garantie de soumission		
	Le délai d'exécution est porté à 9 mois dans le contrat alors qu'il était de 18 mois dans le DAO Prix fermes, contraires au DAO et à l'avis CNMP Montant de travaux additionnels max de 10% (14,996,913.26) différent du DAO (30%)		
	6 offres sur 9 sont écartées pour raisons de recevabilité des cautions de soumission. Des deux restantes, une seule qualifie sur les critères technico-financiers		
	Procédure conforme mais non efficace		
	Ce contrat fait l'objet d'une revue des conditions de gestion contractuelle		

No de Fiche	BM08	Date	21-28/07/2016
		Auditeurs	DTI, Inc. FARUD

Travaux Additionnels au Centre de Stockage de Lafiteau

Accord de Gré à Gré avec entreprise en charge du contrat principal

Contrat

	Date	03/11/15	
	Montant	43,998,926 Gdes	
	Entrepreneur	EXECO S.A.	
	Délai d'exécution	4.5 mois (démarrage 25/11)	
	Conformité au DAO	NA	
	Caution BE conforme	ND	
	Visa CSC/CA	OK	
	Validation CNMP	OK	

Commentaire

Plutôt qu'un avenant de l'ordre de 29% du contrat principal, BMPAD a opté pour un nouveau contrat pour couvrir des travaux additionnels d'aménagements extérieurs
La procédure a été justifiée économiquement et validée par la CNMP.
Procédure conforme.

9	INSTITUTION AUDITEE	Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
	NOM DU PROJET	Acquisition de 140 Motocyclettes avec les équipements de Sécurité pour la PNH et la Présidence
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD14-GOH-Four-012 Financement : Programme d'Aide Alimentaire Japonaise

OBJET DU CONTRAT	Acquisition de 120 motocyclettes 250CC et 20 motocyclettes 900 CC, plus accessoires 140 casques, 140 paires de gants et 140 sets de protection pour la Police Nationale d'Haïti et la Présidence
SERVICE BENEFICIAIRE	Police Nationale et la Présidence
MONTANT CONTRACTUEL	Lot I : 28,858,044.86 Gourdes Lot II : 12,655,948.71 Gourdes
PROCEDURE DE PASSATION	AOR Fournitures

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES			
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		Pas de budget disponible début d'année permettant de faire un plan prévisionnel	
I. Avis d'Appel d'Offres	Date de la lettre d'invitation	8/10/2014 (10 fournisseurs) Demande d'éclaircissements par 2 fournisseurs le 9/10 et 10/10, 2014 Réponses non –documentées	1
	Date d'ouverture des plis	22/10/2014 à 12h00 La date d'Ouverture des Plis de la lettre d'invitation et des ISS du DAO ne correspond pas: Lettre d'Invitation : 22/10/2014 DAO : 22/09/2014	
	Caution de Soumission	2%	
		2 lots attribuables	
II. Instructions aux Soumissionnaires (IGS)	suitivant DAO standards	OK Critères d'évaluation des offres: L'offre "la plus avantageuse" Prise en compte frais de fonctionnement. Si >10% C, +0.5% C pour l'évaluation.	2
III. Instructions Particulières (ISS)	Conformité administrative	1. Constitution de l'entreprise 2. Patente, carte d'identité 3. Procuration notariée signataire 4. Certification de signature	

		notariée 5. Copie du RC en Haïti ; 6. CIF fournisseur 7. Quitus fiscal type C 8. Etat financier audité des 2 dern.ans 9. Preuve de disponibilité de crédit 10. Attestations marchés sim. 3 ans	
	Caution de Soumission	2%C	
	Délai de livraison	20 semaines max. 0.5% par semaine de bonus pour évaluation Période de garantie : 12 mois	3
IV. Formulaire de Soumission 1. Formulaire d'offre 2. Bordereaux des quantités et PU 3. Déclaration d'éligibilité 4. Formulaire de marché 5. Garantie de soumission 6. Formulaire de garantie BE 7. Garantie de restitution d'avance 8. Autres formulaires nécessaires 9. Autorisation du fabricant	Capacité technique Capacité financière	1. Expérience dans les fournitures de même nature et de même technicité ; 2. Capacité financière. - CdA des 3 dern. ans en rapport avec marché. - Disponibilité de crédit 3. Autorisation du fabricant	
V. Clauses Administratives Générales	suivant DAO standard	OK	
VI. Clauses Contractuelles Particul.		Avance pour lancement d'acquisition : 30% Garantie BE : 5%	
VII. Spécifications Techniques, Plans		OUI, Origine Japonaise	
VIII. Bordereau des Quantités		OUI	
Avis CNMP sur DAO			
	Date :	Demande du 14/08/14 21/08/14 CNMP demande de justifier la nécessité de la procédure exceptionnelle d'AOR. Suivi non-documenté Demande du 23/09/2014 pour a) période de soumission de 15 jrs b) utilisation de AOR 01/10/2014 : La CNMP donne son avis conforme <i>sous réserve</i> de la finalisation du DAOR.	
PV D'OUVERTURE			
	Date, heure d'ouverture :	22/07/2014 à 12h00 (22/10 correct sur rapport d'éval.)	4a
	Nombre d'Offres	2 offres, PV de réception OK	
	Offre moins disante à l'ouverture :	AUTOPLAZA Lot1 : 34,396,204.30 Gourdes Lot 2 : 15,014,042.70 Gourdes	

		PERFECTA HONDA: Lot 1: 34,633,320 Gourdes Lot 2: 17,125,369 Gourdes Pour le Lot 2: PERFECTA est écarté pour Non-conformité : Formation et Maintenance + garantie non précisée.	
	Membres du COPEO ;	Nomination par circulaire officielle : 22/10/ 2014 5 Membres COPEO 2 Membres Sous-Comité	
Rapport d'Evaluation			
	Date du rapport, signatures :	19/11/2014 Validation de la CNMP : 9/12/2014	4b,5
	Classement des offres corrigées :	Lot I : <u>Autoplaza</u> : 28,855,045 avec 0.5% x 4 sem. de bonus <u>Perfecta Honda</u> :34,633,320 Lot II : <u>Autoplaza</u> 12,655,948.71	
	Contrôle des qualifications	OK	
	Recommandation :	AUTOPLAZA, moins disant sur les 2 lots Signé par les membres du COPEO.	
COPEO -			
	Date	Signé non datée	
	Décision :	AUTOPLAZA	
Avis CNMP sur Attribution			
	Date :	9/12/2014	
Publication de l'Attribution			
	Date	ND	
	Support de publication	ND	
Notification du Marché			
	Date	10/12/2014. Montant du marché : Lot I : 34,396,204.30 Lot II : 15,014,042.70	6
Revue de l'offre sélectionnée			
	Conformité	OK	
Contrat signé			
	Date	19/02/2015	
	Montant	Lot I : 28,855,044.86 Gourdes Lot II : 12,655,948.71 Gourdes	
	Fournisseur	AUTO PLAZA	
	Délai de livraison	Livraison faite le 5/6/2015	
	Conformité au DAO	OK	
	Conformité Caution BE	OUI 5%	
Avis favorable de la CSCCA		13/03/2015	

Validation contrat CNMP		23/03/2015
Commentaires		
1	Des demandes d'éclaircissements ont été faites par 2 fournisseurs, sans suite documentée.	
2	Le critère « d'offre la plus avantageuse » est subjectif La date d'Ouverture des Plis différente entre la Lettre d'Invitation (22/10/2014 à 12h00) et les IGS (22/09/2014 à 12h15)	
3	Répétition d'incohérences dans les dates et délais (ouverture, délais,...) Le DAO stipule un délai de 20 semaines (équivalent à 140 jours). L'évaluation s'est basée sur un délai de 120 jours (4 mois). NB. le résultat n'affecte pas la conclusion.	
4	Date du PV d'Ouverture ne correspond pas (22/07/2014). Correction au rapport d'évaluation: 22/10/14	
5	Le rapport d'analyse du COPEO fait mention d'une modification de « l'Appel d'Offre à la date du 9/10/2014 » : Addenda non documenté.	
6	La notification du marché ne tient pas compte des corrections sur le délai de livraison	
	La procédure AOR est injustifiée. Avec seulement 2 offres, la concurrence est douteuse. La procédure de sélection est conforme et validée par CNMP et CSC/CA.	

10	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE JAPONAIS
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD 14-GOH-FOUR-007

OBJET DU CONTRAT	Acquisition/Installation de Matériels d'Ameublement
SERVICE BENEFICIAIRE	Lycée Charlemagne Péralte à BELLADERES
MONTANT CONTRACTUEL	3,163,300.00 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	Sollicitation de Prix auprès de Fournisseurs Nationaux

DEMANDE DE COTATION		
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP	Budget d'Investissement Japonais 10/14 à 09/15 OK	
Lettre d'Invitation	Date de la demande signée	23/05/14
	Nombre de Demandes	3 Entrepreneurs menuisiers ébénistes: JOCA, MENOS, JOEL Les 3 firmes listées dans la LdI Docmnts admin. requis (Quitus, patente, statuts) Ouverture publique Echanges par email aux 3 firmes OK pour bordereau et descriptif
	Date de remise	30/05/14
	Bordereau descriptif (Spécifications)	OK avec plans/photos des équipements
	Bordereau des Quantités	OK 300 bancs, étagères, chaises,...
	Délai de livraison	Non imposé
	Formulaire de remise de prix	OK avec provision de caution BE 25000 Gdes
Instructions Générales		OK
Instructions Spéciales aux Soumissionnaires	Documents requis: Offre, bordereaux, certif d'Eligibilité, marché, modèle garantie BE Documents administratifs: Statuts entreprise CIN Autorisation du représentant CIF Quitus type C Publication statuts (journal ou Moniteur) Critères d'évaluation Prix 55% Délai 25%	

	Respect des Spécifications 25%	
RAPPORT D'EVALUATION		
	Date d'ouverture	13/06/14
	Nombre d'offres et montants	1 seule offre: JOCA datée du 12/06 3,113,300.00 Gdes à l'ouverture: Patente, Quitus C non vérifiée Délai proposé 30 jours
	Tableau comparatif	NA
	Recommandation	Sélection de l'offre reçue
COPEO		
	Date	Formation par circulaire du 17/06/14
	Décision	JOCA
Publication de l'Attribution		
	Date	ND
	Support de Publication	
Notification du Marché		
	Date	ND
Revue de l'offre sélectionnée		
	Conformité	OK
Contrat / Bon de Commande signé		
	Date	Non daté
	Montant	3,163,300 Gdes
	Fournisseur	JOCA EBENISTERIE
	Délai d'exécution/livraison	30 jours
	Visa CSC/CA	visé OK non daté
Commentaires		
	Période de soumission de 7 jours	
	Le délai de livraison n'est pas imposé dans LdI	
	la date d'ouverture est le 13 juin au lieu de la date annoncée du 30/05. L'offre est du 12/06.	
	Les critères de qualification par point avec seulement 55% pour le prix tout en donnant une large latitude pour le respect des spécifications (25%), ne conduit pas à des conditions transparentes de sélection et peut être cause pour le manque de compétition	
	Procédure conforme aux conditions	

11	INSTITUTION AUDITEE	BMPAD
	NOM DU PROJET	PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE JAPONAIS
	REFERENCE DU MARCHE	BMPAD 14-GOH-FOUR-008

OBJET DU CONTRAT	Acquisition/Installation de Matériels de Laboratoire Informatique
SERVICE BENEFICIAIRE	Lycée Charlemagne Péralte à BELLADERES
MONTANT CONTRACTUEL	1,227,600.00 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	Sollicitation de Prix auprès de Fournisseurs Nationaux

DEMANDE DE COTATION		
Inscription au Plan de PDM, ou bien au Plan Prévisionnel Annuel de PMP		
Lettre d'Invitation	Date de la demande signée	04/06/14
	Nombre de Demandes	5 firmes: BITS, COMP, ACCES, GSIS, GAMA Les 5 firmes listées dans la LdI Docmnts admin. requis (Quitus, patente, statuts) Ouverture publique
	Date de remise	11/06/14
	Bordereau descriptif (Spécifications)	OK avec quantitatif et descriptif succinct 15 ordinateurs avec accessoires périphériques (imprimante, génératrice diesel 7-9Kw, inverter,...)
	Bordereau des Quantités	OK
	Délai de livraison	Non imposé
	Formulaire de remise de prix	Non imposé hormis le bordereau
RAPPORT D'EVALUATION		
	Date	13/06/14
	Nombre d'offres et montants	3 offres: BITS 1,227,600 COMP 1,305,250 GAMA 1,544,680 Contrôle administratif à l'ouverture: Patente, Quitus C
	Tableau comparatif	OK Seule BITS soumet une offre couvrant tous les articles
	Recommandation	BITS
COPEO		

	Date	Comité interne BMPAD (3)	
	Décision	BITS seul complet et moins disant	
Publication de l'Attribution			
	Date	ND	
	Support de Publication		
Notification du Marché			
	Date	ND	
Revue de l'offre sélectionnée			
	Conformité	OK avec délai de 12 jours, bordereau détaillé conforme, et un formulaire de soumission non sollicité annonçant une garantie BE de 25000 Gdes	
Contrat / Bon de Commande signé			
	Date	15/06/14	
	Montant	1,227,600.00 Gdes	
	Fournisseur	BITS	
	Délai de livraison	12 jours pour fourniture et installation	
	Conformité à la LdI	Pas applicable	
Commentaires			
	Période de soumission de 7 jours		
	Le délai de livraison n'est pas imposé dans LdI		
	Procédure conforme		

No de Fiche	BM12	Date	21-28/07/2016
		Auditeurs	DTI, Inc. FARUD

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ	D 14-SUP-145
OBJET DU CONTRAT	PROGRAMME PETROCARIBE SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SUPERVISION de la Construction du Centre de Stockage de LAFITEAU
INSTITUTION BENEFICIAIRE	Indéterminé
MONTANT CONTRACTUEL	9,448,055.36 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	Gré à Gré

Ce contrat est conclu en accord direct avec la firme de consultant ARCHIVOLT ayant établi les études et la conception du projet de centre de stockage de Lafiteau à Cabaret.

Le processus de sélection pour les services d'études est antérieur à la période sous audit.

La revue a dès lors porté sur le mécanisme justifiant l'accord de gré à gré et les négociations ayant conduit à la définition des frais et honoraires de supervision.

Le processus de "Clearance" interne au BMPAD conduisant à l'attribution est signé entre 08 et le 18/09/14 respectivement par la Direction Analyse et Evaluation, l'Unité de Coordination de Projets, la Direction Administrative et Financière et la Direction Générale.

Négociations	PV de Négociations entre ARCHIVOLT et BMPAD	02/09/14
	Revue de l'offre du consultant	9,448,055.36 Gdes, soit 6.3% du marché de travaux
	Revue des TDR	Accord sur respect conforme
	Paielements	au pro rata de l'avancement des travaux
	Coordination avec Entrepreneur	1 ^{ère} réunion le 04/09/14

Contrat	Date	18/09/14
	Consultant	ARCHIVOLT
	Montant	9,448,055.36 Gdes
	Conformité au modèle de la DP	Pas applicable Documents administratifs réglementaires OK
	TDR	Adéquats. Personnel: 1 Chef de Mission 1 Ingénieur civil 1 Resp. Topographe plus experts temporaires (électro-méc., géotechnicien,...) Programme de tests Liste personnel
	Garanties requises	Pas de garantie, sauf sur avance si demandée
	Date de validation de la CNMP	Pas applicable
	Date de validation CSC/CA	OK signé non daté

Commentaires

La durée des services est indéterminée et seulement liée à l'achèvement complet des travaux à partir de la date de validation du contrat par la CSC/CA. Le montant contractuel est un montant plafond.

No de Fiche	BM13	Date Auditeurs	21-28/07/2016 DTI, Inc. FARUD
--------------------	------	-----------------------	-------------------------------------

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ	BMPAD14-GOH-CONS-016
OBJET DU CONTRAT	PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE JAPONAISE SERVICES DE CONSULTANT POUR LA SUPERVISION de la Construction de 8 Lycées, d'une Bibliothèque, d'une Ecole Professionnelle, et d'une Ecole Nationale en 4 LOTS
INSTITUTION BENEFICIAIRE	BMPAD sur Fonds de Fonctionnement
MONTANT CONTRACTUEL	6,200,000.00 Gdes
PROCEDURE DE PASSATION	SBQC

Le lot couvert par l'audit est relatif aux travaux de construction de trois Lycées (Mirebalais, Thomassique, Cerca-la-Source) et de la Bibliothèque de Hinche

Plan de Passation des Marchés	Marché inscrit dans le Plan Prévisionnel	Inexistant
Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)		Non appliquée

Demande de Propositions (DP)	Lettre d'Invitation	Décembre 2014 Liste courte de 10 (2 versions de LdI documentée) candidats pour les 4 lots: LOAS/ CES/ CECOM/ ECCO/ ST GILLES/ STRUDEC/ COMPACT (+ ESC/ BETA/ BEJV)
	Date de remise	26/12/14 à 12:00
	TDR	OK
	Informations aux Consultants (IGS)	OK
	Instructions Spéciales (ISS)	Formulaires types imposés pr les Propositions Technique et Financières en Annexe 1 et 2 Documents admin.: statuts, CIP, CIN, CIF, Quitus type C/ Etats financiers 2 ans/ Charte d'Ethique signée.
	Qualifications	
	Expérience firme	35
	Expérience Personnel	35 avec subdiv. Dipl 15/ Exp Spec. 20 pts
	Méthodologie	30
	Plan de travail	-
	Participation locale	-
	Score minimum requis	70/100
	Ratio T/F	65/35
	Modèle de Contrat	OK au temps passé applicable à firme ou CI

Evaluation T	Date d'ouverture des propositions T	26/12/14
	Heure de démarrage	12:20PM
	Offres tardives	NA
	Circulaire de formation du COPEO	ND

	Nombre de propositions reçues/Nombre d'invitations	2 propositions/10 CECOM / ST GILLES
	Date du Rapport	Janvier 2015
	Conformité de l'analyse à la DP	OK 35/35/30 CECOM 35/35/27 = 97/100 ST GILLES 34.33/30.32/28 = 92.65
Evaluation technique COPEO	Date du PV de réunion	signé, non daté
	Décision	décision d'ouvrir les prop. Fin

Evaluation T+F	Date d'ouverture des propositions financières		12/01/15 CECOM 12,134,000 ST GILLES 6,840,000
	Rapport d'Evaluation	Evaluation conforme aux critères de la DP	OK
		Date	16/01/15
		Conformité du classement F	OK
		Conformité de T+F	non détaillé dans rapport mais décision correcte avec 65/35 (CECOM 82.78% vs. 95.22%)
	PV de sélection du COPEO		ST GILLES
Négociations	Appel à négociations	ND	
	PV de négociations ou correspondances	ND	

Contrat	Date	14/04/15 Délai des services jusqu'à réceptions définitives Lot 1
	Consultant	St GILLES Pierre Grégoire
	Montant	2,900,000 sur TP pour le lycée de Mirebalais et la Bibliothèque de Hinche; 3,300,000 sur Fonds japonais pour Cerca-la-Source et Thomassique Total 6,200,000 Gdes
	Conformité au modèle de la DP	OK
	Date de validation de la CNMP	Non soumis à CNMP
	Date de validation CS/CCA	30/04/15
	Date de notification	Non documenté

Commentaires
Procédure conforme

ANNEXE B : FICHES DE REVUE DES CONDITIONS DE GESTION CONTRACTUELLE

No de Fiche BM03G	Date de la Visite 25/07/2016
	Auditeurs DTI, Inc. FARUD

1	INSTITUTION AUDITEE : Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
	NOM DU PROJET : PROGRAMME D'AIDE ALIMENTAIRE JAPONAIS (Fonds KR2009)
	REFERENCE DU MARCHE : BMPAD14-GOH-Trav-011

OBJET DU CONTRAT	CONSTRUCTION DU LYCEE DE LA 5^{EME} SECTION COMMUNALE DE BOCOZELLE, SAINT MARC
SERVICE BENEFICIAIRE	MENFP (Education)

ENTREPRENEUR	DELTA ENGINEERING, Delmas, PAP
MONTANT CONTRACTUEL	44, 764, 452 Gdes – revue préalable du CNMP
DATE	22 juin 2015 ; ordre de démarrage 1 oct. 2015 [lettre]
DELAI	Exécution 9 mois ; période de garantie 12 mois [p.6].
BUREAU DE SUPERVISION	CECOM CONSULTANTS S.A., PAP
MONTANT CONTRAT	HTG 2,307,806
RATIO SUP/CONSTRUCTION	5.2%

DOCUMENTS CONTRACTUELS ACTIFS		
Validité des Cautions	Revue par l'auditeur et opinion	
Cautions de Bonne Exécution : 5%	Montant	HTG 2,238,223
	Conformité du format	Etablie par l'entreprise et non par une banque ou une compagnie d'assurances
	Validité en cours	Jusqu'à la réception provisoire – sans date
Cautions de Garantie sur Avance : 100% de l'avance	Montant	30% = HTG 13,429,336
	Conformité du format	Etablie par l'entreprise et non par une banque ou une compagnie d'assurances
	Validité en cours	Jusqu'à la restitution de l'avance – sans date
Attribution d'Avenants	Aucun avenant accordé	
Etats d'Avancement	Les informations suivantes ne correspondent pas aux informations obtenues sur le site. Voir les commentaires.	
Financier	Montant contractuel	HTG 44, 764, 452
	Décaissement cumulé brut	HTG 31.5 millions
	Décaissement cumulé net	HTD 18.1
	Taux d'avancement	Décaissement net/montant contrat: 40%
Délai d'exécution	Délai contractuel	9 mois

	Délai écoulé	Ordre de démarrage le 1 oct. 2015 - 26 juillet 2016 = 9 mois
	Taux d'avancement	100%

Procédures d'approbation et paiement des factures	Les informations suivantes ne correspondent pas aux informations obtenues sur le site. Voir les commentaires.	
Facture #1: L'avance de 13.4M	Date de réception	1 octobre 2015
	Application conforme	--
	Date de paiement	ND Payé
	Délai de paiement	ND
Facture #2 : 6.9 millions	Date de réception	10 mars 2016
	Application conforme	--
	Date de paiement	Payé
	Délai de paiement	ND
Facture #3 – 11.2 millions	Date de réception	28 avril 2016
	Application conforme	Oui
	Date de paiement	14 juin 2016
	Délai de paiement	45 jours au lieu de 30 jours max prévu dans le marché
	Pénalités de retard	Non-appliquées
Procédures de Réception	Réception non encore accordée	

Visite d'Inspection

LIEU ET DATE DE VISITE	Saint Marc, le 26 juillet 2016	
PERSONNES RENCONTREES	ENTREPRENEUR	Etantus Dunef, Chef du chantier, Delta Engineering
	BE SUPERVISION	Fenelon Gregory, Suivi du chantier, CECOM CONSULTANTS
	BENEFICIAIRE	NA

REVUE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS	
Contrat de Travaux	OUI : Décomptes mensuelles ; paiement dans un délai max 22 j ; limite des imprévus 13,429,336 = 30%
Spécifications	OUI
Plans	OUI
Bordereau des Quantités/PU	OUI

REVUE DES DOCUMENTS DE GESTION	
Journal de Chantier	Aucun journal du chantier n'est élaboré par le bureau de suivi. Voir les commentaires ci-dessous.
Rapports d'Activité	No. 1 – oct 2015 – janv. 2016 No. 2 – février No. 3- mars – Avril No. 4 – mai 2016
Décomptes	Voir les paiements au-dessus
DONNEES TECHNIQUES	

Le lycée comprend

- 3 modules de 6 salles de classe
- 1 bloc administratif et bibliothèque
- 1 bloc réfectoire et gardien
- 1 bloc sanitaire
- Aménagements extérieurs et scène en plein air

COMMENTAIRES

1. L'avancement des travaux est fortement en retard pour des raisons suivantes :
 - Le BMPAD avait des difficultés de sélectionner le bureau de supervision à temps. Son installation tardive a entraîné un retard de l'émission de l'ordre de démarrage à l'entreprise de 3 mois.
 - L'entrepreneur ne pouvait pas s'alimenter du matériel au début de son travail à cause d'un blocage par une partie de la population pour raisons socio-politiques.
 - Quelques matériaux sont difficiles à acquérir en bonne qualité dans cette zone. Il n'y a pas de carrières pour trouver le gravier ou sable de granulométrie et de qualité adéquates;
 - Comme les auditeurs l'ont trouvé dans la plupart des marchés des travaux, les prix des équipements et du matériel se sont fortement augmentés depuis la signature du marché, surtout pour les matériaux importés, à cause de la dévaluation de la Gourde par rapport du Dollar.
2. Les informations que les auditeurs ont reçues à l'occasion de leur visite sur le site ne correspondent pas à ce qu'on a trouvé dans les dossiers. Les informations dans les dossiers montrent un décaissement écoulé de 40%, tandis que les responsables sur le site ont dit qu'uniquement l'avance de 30% a été décaissée. Il semble que les responsables sur le site ne sont pas au courant des échanges entre les bureaux des signataires.
3. L'avancement technique des travaux est estimé à 40%. Durant la visite, on a trouvé à peine 10 ouvriers totaux de l'entreprise sur le site.
4. La validité du marché des travaux va se terminer le 22 mars 2017 (9 mois d'exécution et 11 mois de la période de garantie) et celle du bureau de suivi en juillet 2016. L'entreprise compte proposer un avenant pour prolonger la validité du marché sans augmentation du prix. Apparemment le bureau n'a pas encore élaboré un projet d'avenant à leur profit. Aucune pénalité de retard n'a été appliquée jusqu'à présent.
5. Lors des réunions entre l'entreprise et le bureau sur le chantier, aucun PV n'est établi. Les accords sont verbaux. Seulement les plus importants aspects sont transmis par lettre ou insérés dans le rapport d'avancement mensuel du bureau.
6. Ni la garantie d'avance ni la garantie de bonne exécution n'ont été trouvées dans les dossiers.
7. Selon leur expérience, les auditeurs trouvent que le choix du concept du nouveau bloc sanitaire n'est pas adapté. Il est basé sur une forte utilisation de l'eau alors que l'approvisionnement en eau est très précaire. L'eau provient des pluies collectées sur les toiles vers une citerne. Elle est ensuite pompée vers un château d'eau. Le système est ainsi soumis aux aléas d'une insuffisance d'eau et du manque d'électricité qui prévaut dans la région.
8. En outre, la citerne est trop proche de la fosse septique, risquant de permettre l'entrée des eaux usées dans la citerne par des fissures qui se développeront éventuellement.

Le Lycée de Bocozele à Saint Marc en construction



Vues extérieures des travaux de gros œuvre



Travaux de cimentage de maçonnerie hors séquence
d'une progression planifiée des travaux

2	INSTITUTION AUDITEE : Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD)
	NOM DU PROJET : Sécurité alimentaire FINANCEMENT : PROGRAMME PETRO CARIBE
	REFERENCE DU MARCHE : Indéterminé

OBJET DU CONTRAT	Construction du CENTRE DE STOCKAGE DE LAFITEAU
SERVICE BENEFICIAIRE	Indéterminé

ENTREPRENEUR	EXECO SA, Delmas, PAP
MONTANT CONTRACTUEL	HTG 149,969,133 – revu préalable du CNMP
DATE	22 aout 2014
DELAI D'EXECUTION	9 mois ; période de la garantie : 12 mois [Article 5]
BUREAU DE SUPERVISION	ARCHIVOLT SA
MONTANT CONTRAT	Vers HTG 9 millions
RATIO SUP/CONSTRUCTION	6%

DOCUMENTS CONTRACTUELS ACTIF		
Validité des Cautions	Revue par l'auditeur et opinion	
Caution de Bonne Exécution : pas trouvé dans les dossiers	Montant	5%
	Conformité du format	Non documenté dans les dossiers
Caution de Garantie sur Avance [Article 8]	Montant	30%
	Conformité du format	Non documenté
Attribution d'Avenants : <u>Aucun</u>	Aucun avenant accordé	
Etats d'Avancement : <u>Travaux achevés</u>		
Financier	Montant contractuel	Voir au-dessus
	Décaissement	100% Montant du marché
Délai d'Exécution	Délai contractuel	9 mois
	Délai écoulé	11.5 mois = retard de 2.5 mois
	Taux d'avancement	Délai écoulé/Délai contractuel : 128%
Procédures de Réception		Non documentée
Certificat de Réception Provisoire	Date du Certificat	Un rapport mensuel indique que les travaux se sont achevés le 13/08/15 mais aucun certificat n'aurait été émis.
Restitution de la garantie de bonne exécution		Pas de garantie de BE dans dossier

A la conclusion de ce contrat en août 2015, il a été engagé une procédure d'attribution d'un nouveau contrat pour couvrir certains travaux additionnels non compris dans le design initial. Ce second contrat s'établit comme suit.

No de Fiche	BM08G	Date de la Visite	25/07/2016
		Auditeurs	DTI, Inc. FARUD

OBJET DU CONTRAT	TRAVAUX ADDITIONNELS au Centre de Stockage de LAFITEAU
-------------------------	---

ENTREPRENEUR	EXECO SA, Delmas, PAP
MONTANT CONTRACTUEL	HTG 43,998,926 – revue préalable du CNMP OK
DATE	03/11/2015 ; Démarrage le 25/11/15.
DELAI D'EXECUTION	4.5 mois ; période de la garantie : 12 mois
BUREAU DE SUPERVISION	ARCHIVOLT SA
MONTANT CONTRAT	Vers HTG 9 millions
RATIO SUP/CONSTRUCTION	5% pour l'ensemble du marché initial et les travaux additionnels

Validité des Cautions		Revue par l'auditeur et opinion
Cautions de Bonne Exécution	Montant	5%
	Conformité du format	Comparer avec CCAG Non- trouvée
	Validité en cours	Restituée
Cautions de Garantie sur Avance [Article 8]	Montant	30%
	Conformité du format	Comparer avec CCAG Non- trouvée
	Validité en cours	Restituée
Attribution d'Avenants	Aucun avenant accordé	
Etats d'Avancement	Travaux achevés 100%	
Délai de Livraison/Exécution	Délai contractuel	4.5 mois
	Délai écoulé	7 mois = 2.5 mois de retard
	Taux d'avancement	Délai écoulé/Délai contractuel : 155%
Procédures d'approbation et paiement des factures	Déjà achevé et payé à 100%. Les factures et les paiements sont compris dans un dossier et semble proprement établis.	
Procédures de Réception		
Certificat de Réception Provisoire	Date du Certificat	Certificat émis 11/05/16
	Signatures	Dir. General BMPAD, Entreprise
	Validité du format	OK
	Délai total effectif	7 mois
Restitution de la garantie de bonne exécution	Restituée	

Visite d'Inspection

REVUE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS	
Contrat de Travaux	Pénalité de délai d'achèvement des travaux 1/3000 pendant 30 jours, 1/1000 au-delà, plafonné à 10% ; pénalité de retard des paiements sont plafonnés au taux de la BRH plus 2 points ; remboursement de l'avance 30%, 40%, 30% des 3 premières décomptes ; une retenue de 2% de chaque décompte sera versé à la DGI ; travaux non-prévus plafonnés à 10% ; paiements dans les 30 j ; étude détaillée géotechnique et géophysique ; 2 sous-traitants listés ; méthodologie.
Spécifications	OUI
Plans	OUI
Bordereau des Quantités/PU	OUI

REVUE DES DOCUMENTS DE GESTION	
Journal de Chantier	Non documenté
Rapports d'Activité	Rapports mensuels OK de 10/2014 à 08/2015.

Pour le contrat des travaux additionnels:

REVUE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS	
Contrat de Travaux (additionnels)	OK Pénalité de délai d'achèvement des travaux 50 000 p.j. pendant 30 jours, 150,000 au-delà
Spécifications, Plans, Bordereau	OUI

REVUE DES DOCUMENTS DE GESTION	
Journal de Chantier	Non tenu
Rapports d'Activité	Rapports mensuel de novembre 2015, janvier et février 2016
Décomptes	Non documentés
Certificat de Réception Provisoire	OUI

DONNEES TECHNIQUES
<p>Le Centre est destiné au stockage de denrées alimentaires et comprend les bâtiments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc administratif • Bloc 1-C (latrine, cage gêner, dépôt) • Hangar 1 – fosse septique • Hangar 2 • Fondation support château d'eau et réservoir • Electricité et plomberie • Tracement, drainage, route et aménagement cours <p>Les travaux additionnels du Centre de Lafiteau incluent: 5 vigies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements extérieurs et barrières • Branchement EDH et système solaire

COMMENTAIRES

1. On se trouve vers la fin de la période de garantie. Le délai d'exécution des travaux donné dans le marché a été sous-estimé à 30%. La garantie de bonne exécution a été retournée avant la fin de la période de garantie lors de la réception définitive.
2. L'entreprise a soumis une demande de paiement qui dépasse le montant du marché par plus que e Millions de Gdes. Il n'est pas clair quelle est la raison invoquée ni la position du bureau de supervision à ce sujet. Cette question reste à résoudre.
3. Personne ne pouvait pas expliquer pourquoi deux marchés ont été passés pour les travaux qui, pourtant, forme en ensemble indivisible des installations. Les montants de tous les deux marchés sont au-dessus de la revue préalable du CNMP, donc il ne s'agit pas d'un cas de fractionnement pour éviter la revue du CNMP.
4. Le contrat du bureau de suivi s'est terminé au moment de la réception provisoire. Donc les inspections sur la bonne qualité des travaux pendant la période de garantie de 12 mois sont confiées à l'ingénieur du BMPAD, qui a déjà beaucoup des autres responsabilités.
5. Une sécurité énorme est prévue pour sauvegarder le stockage. Les gardiens armés sont déjà installés, malgré le fait que le magazine reste toujours vide. Il reste encore, au sein du BMPAD, d'installer les câbles de l'informatique, les caméras de sécurité, et l'éclairage.
6. Le design et la qualité du travail paraît satisfaisantes.

Centre de Stockage de Denrées Alimentaire de Lafiteau à Cabaret



Extérieur du hangar



Intérieur du hangar



Intérieur du Bloc Administratif



Installation d'équipements informatiques en cours dans le bloc administratif



Type de travaux additionnels



Vue extérieure du bloc administratif